

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. L'ajoute ce droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Placide et ses compagnons, mart.

BEAU

Minimum 34
Maximum 60

VOL. XXXIX — No 233

MONTREAL, MARDI, 5 OCTOBRE 1948

Cinq sous le numéro

600 DEMANDES D'ÉMIGRATION PAR JOUR

M. Drew et son lourd passé

Le nouveau chef veut faire oublier son discours sur le "baby bonus" — Mais le contexte n'est pas désavoué — L'impérialisme

Les délégués conservateurs du Québec sont revenus d'Ottawa avec beaucoup d'enthousiasme. Ce sentiment leur vient de trois constatations. D'abord le parti progressiste-conservateur s'est rendu compte qu'il ne peut pas prendre le pouvoir sans remporter au moins le tiers des sièges du Québec; deuxièmement, le parti veut conquérir notre province et est disposé pour cela à tenir compte des sentiments canadiens-français; enfin le nouveau chef du parti est un homme dynamique qui a su charmer tous les délégués y compris ceux du Québec.

La convention a tout de suite posé des actes qui indiquent le désir du parti de reprendre pied dans Québec. Le programme conservateur nous offre même plus que celui du parti libéral sous certains rapports. Cela est vrai non seulement pour le problème essentiel de l'autonomie provinciale, où les positions de M. Drew étaient déjà connues, mais aussi de plusieurs autres questions.

L'un de ces articles prend une valeur toute particulière parce qu'il va au-devant de l'un des principaux griefs que l'on pourrait invoquer dans notre province contre le nouveau chef conservateur. C'est l'engagement pris par le parti de faire disparaître les taux décroissants des allocations familiales. Prévoyant avec raison qu'on utilisera contre lui ses propos antérieurs sur le "baby bonus", le nouveau chef entend de détruire d'avance cet argument.

Il est évident que M. Drew entend bien marquer son changement d'attitude envers Québec; il est sans doute prêt à poser des actes pour confirmer ses discours nouveaux; peut-être la nécessité politique influe-t-elle jusque sur ses sentiments, et s'efforce-t-il d'éprouver vraiment ses convictions successives afin de pouvoir les exprimer avec plus de force et d'en tirer plus de profit. D'ailleurs, l'évolution était commencée depuis quelque temps à l'égard de la minorité franco-ontarienne.

Mais les anciens discours de M. Drew, et les circonstances où il les a prononcés, posent un problème que ne résout pas entièrement le programme adopté la semaine dernière, et qui va au cœur même de l'hostilité qu'éprouve notre province envers le parti conservateur depuis plusieurs décennies. Les droits de la minorité canadienne-française dans le domaine fédéral, et le respect de l'autonomie provinciale, sont assurément des questions majeures pour nous; mais il en est une autre tout aussi capitale et sur laquelle le passé de M. Drew n'est guère rassurant: l'impérialisme.

Les paroles malheureuses qu'on reproche au nouveau chef conservateur sont de deux sortes: celles dont il peut contester l'exactitude, et d'autres qu'il ne peut pas répudier. Dans la première catégorie se trouve le compte rendu d'un discours prononcé à Plainfield, en novembre 1936; n'y insistons pas puisque pendant la même campagne électorale M. Drew a nié avoir dit ce qu'on lui attribuait.

Son discours sur le "baby bonus" en août 1944 est au contraire authentique, voire même irrécusable, parce que les quartiers généraux du parti conservateur, à Toronto, l'ont dans le temps publié en brochure comme document officiel. On pouvait y lire le passage suivant:

"Plusieurs millions de dollars des goussets du peuple de l'Ontario iraient à la province de Québec en vertu de cette mesure. Mais je vous assure que le gouvernement de l'Ontario entend faire tout en son pouvoir pour que ce bill inique (celui des allocations familiales) ne soit pas mis en vigueur."

Ce sont ces paroles que M. Drew a désavouées par son attitude nouvelle, et que le programme conservateur sur les allocations familiales a pour objet de faire oublier. Mais ces paroles s'inséraient dans un contexte bien plus grave que l'offensive contre les allocations familiales.

M. Drew faisait une distinction entre Québec et les autres provinces, disant qu'il était prêt à aider les Provinces Maritimes, les Provinces des Prairies et la Colombie; et il continuait:

"Notre attitude à l'égard de toute mesure qui prend de l'argent des goussets du peuple de l'Ontario pour l'avantage particulier de la province de Québec, est fondée sur des considérations qui affectent cette province seule (...). Le temps est venu pour cette province et chacune des autres provinces du Canada de dire que Québec ne recevra pas un traitement de faveur pendant qu'il refuse de porter sa part entière du fardeau de la guerre (...). Allons-nous permettre à une province isolationniste de dominer la destinée d'un Canada divisé? J'espère que chacun d'entre vous répondra par un retentissant "Non" qui sera entendu dans chacune des parties de la province de Québec."

Est-ce que la promesse de supprimer le taux décroissant des allocations familiales peut effacer cette diatribe? M. Drew voulait pénaliser les familles canadiennes-françaises, et en particulier les enfants, à cause de l'attitude de notre groupe contre un effort de guerre démesuré. Le "Non" retentissant qu'il demandait était une réponse au "Non" qu'avait crié le Québec au plébiscite. Le respect du pacte de septembre 1939 pour une participation modérée et volontaire, le respect de notre liberté d'opinion en gouvernement démocratique, tout cela était balayé dans la crise d'hystérie que l'effort de guerre provoquait chez M. Drew.

Et pourquoi jouait-il cette question primordiale? Parce que l'Angleterre était en cause. Tous les sacrifices étaient acceptés d'un cœur léger, le Canadien qui ne consentait pas à la ruine du Canada pour le salut de l'Angleterre était un traître dont les enfants ne méritaient pas d'allocations familiales.

Or ni le programme conservateur ni les paroles du nouveau chef n'indiquent de changement sur ce problème fondamental. Ce serait déjà assez grave s'il ne s'agissait que de la guerre passée et de nos relations avec l'Angleterre en temps de paix. Mais le climat politique canadien est inévitablement affecté par la menace d'un nouveau conflit qui pèse sur le monde. Sans doute peut-on répondre que ce sont les libéraux qui ont mené l'épuisant effort du Canada dans la Grande Guerre II et qu'ils se préparent apparemment à recommencer. La différence, c'est que les libéraux sont en place, et que les conservateurs veulent les déloger.

Cela ne veut pas dire que les promesses du parti conservateur pour plaire à notre province sont négligeables. Nous devons nous en réjouir car elles peuvent contribuer à abattre des préjugés. Nous devons les utiliser au maximum, et par exemple les escompter chez les libéraux, en invitant nos députés et nos ministres à nous en obtenir au moins autant, puisqu'ils sont au pouvoir. Mais quant aux chances de succès des conservateurs et de M. Drew dans le Québec, il manque à leur programme un article indispensable: la planche essentielle, qui pourrait être leur planche de salut, en même temps que celle du Canada: une politique vraiment canadienne, politique d'autonomie et d'indépendance qu'aucun des partis fédéraux ne nous offre dans le moment.

Paul SAURIOL

M. LE CHANCELIER DE BONNE HUMEUR



Sir Stafford Cripps (à droite), Chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni, semble goûter sa visite à sir Alexander Clutterbuck, Haut-commissaire britannique à Ottawa. On voit ici les deux hommes d'Etat photographiés dans les jardins d'Arnacliffe, près d'Ottawa. Sir Stafford Cripps se trouve actuellement aux Etats-Unis où il participe à des réunions de la Banque internationale de Reconstruction et du Fonds monétaire international dont il est l'un des gouverneurs.

L'enquête sur la margarine

Elle a débuté aujourd'hui — La prohibition de la margarine est de la juridiction du Parlement

Ottawa, 5. (C.P.) — M. F.P. Varcoe, sous-ministre de la justice, a déclaré aujourd'hui, que la prohibition de la margarine, en vigueur depuis 62 ans au Canada, ressortit à la juridiction du Parlement.

M. Varcoe parlait au début d'une conférence sur la validité de la législation qui prohibe la margarine au Canada, devant le juge en chef Thibodeau Rinfret et sept autres juges.

Cette question, dit-il, dépasse la juridiction de tout gouvernement provincial, parce qu'elle intéresse un plus grand ensemble. Une province ne pourrait prohiber la manufacture de la margarine que pour usage local. Elle n'en pourrait empêcher l'importation interprovinciale.

Cette sorte d'enquête roule autour d'un acte approuvé par le Parlement en 1886, acte qui prohibe la manufacture, l'importation et la vente de la margarine et des autres substituts de beurre, parce qu'ils sont "nuisibles à la santé".

M. Varcoe a déclaré que la loi avait pour but de protéger les producteurs de lait et de produits laitiers. La production du beurre, au Canada, fournit un tiers environ du revenu de l'industrie laitière canadienne.

Les groupes qui veulent la suppression de cette loi, et dont les représentants comparaitront plus tard, prétendent que la législation envahit le domaine des droits civils et de propriété accordés aux provinces en vertu du *British North America Act*.

ter aussi avec quel soin les directeurs s'efforcent de donner dans leur journal voix à tous les groupes accadiens.

On annonce même que la colonie acadienne de Montréal disposera désormais dans l'*Evangeline* d'une page hebdomadaire.

Il va de soi que le journal, ainsi fortifié, apporte à toutes les campagnes acadiennes un élan vigoureux et efficace.

Anniversaire et bons souhaits

Notre confrère le *Richelieu*, de Saint-Jean, l'un des journaux les plus intéressants et les mieux inspirés de la presse rurale, vient d'entrer dans sa quatorzième année.

Nous le félicitons cordialement de cet anniversaire — c'est quelque chose, pour un journal, qu'un quatorzième anniversaire — et lui souhaitons de plus grands succès encore.

O. H.

Notre nouveau feuilleton

"LES FIANCES" DE MANZONI

Nous commençons aujourd'hui même la publication d'un nouveau feuilleton: "Les Fiances", du grand écrivain italien Manzoni.

"Les Fiances" sont, de l'avenue commune des critiques, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

Le livre a été traduit dans la plupart des langues européennes.

De Français qui veulent venir habiter le Canada

(Par François Zalloni, notre envoyé spécial à Paris) — De quelle manière a-t-on reçu en France la nouvelle de la modification qui fut apportée récemment par les autorités canadiennes aux règlements régissant l'immigration au Canada, en ce qui regarde les Français? Tel est l'objet de ce reportage, qui définit l'attitude du gouvernement français et celle du peuple de France.

On sait que le 16 septembre, notre gouvernement annonçait qu'à l'avenir les Français pourraient émigrer au Canada aux conditions de faveur réservées jusque-là aux Anglais. C'est-à-dire que d'une façon générale, un sujet britannique aux termes de la loi d'immigration pouvait entrer au Canada à la simple condition qu'il ait été pourvu de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins jusqu'à ce qu'il ait trouvé un emploi. Tandis que ceux des autres pays devaient, en plus, appartenir à certains métiers spécialisés dans l'agriculture, les mines, ou les forêts.

600 demandes par jour

Cette modification importante à nos règlements d'immigration a été rapportée immédiatement dans les journaux de France. Ils ont signalé la nouvelle sans toutefois la commenter et l'on peut dire qu'en général la presse française ne lui a accordé qu'une importance relative.

Par contre, le peuple français a réagi de très nette façon. L'attitude nouvelle adoptée par le Canada a déclenché un mouvement de masse vers nos bureaux d'immigration à Paris. J'ai visité moi-même ces bureaux, j'ai aperçu la file des gens attendant leur tour pour être reçus par nos officiers et ceux-ci m'ont révélé que depuis quinze jours, ils reçoivent environ 600 demandes d'information par jour.

Hostilité du gouvernement français

Ceci confirme ce que nous entendons dire depuis longtemps: qu'il existe un nombre très important de Français désirant émigrer au Canada. On peut affirmer qu'ils en ont été jusqu'ici empêchés non seulement à cause des dispositions assez sévères de nos règlements — mais aussi par l'attitude du gouvernement français en ces matières.

Qu'il suffise de rappeler, par exemple, qu'il y a quelque temps, à l'ouverture, de notre bureau d'immigration à Paris, le gouvernement de France n'a pas vu passer le geste sans une certaine aigreur et n'a consenti à donner son accord qu'après avoir exigé des représentants canadiens de ne se livrer à aucune propagande et de ne donner aucun renseignement sur les sujets français sur des employeurs éventuels au Canada.

Attitude modifiée

Il semble que depuis lors, cette attitude ait été modifiée — du moins en partie, selon ce qui ressort d'une conversation que nous avons eue ces jours derniers avec des représentants du gouvernement français à Paris.

On nous a dit, en effet, que la politique française sur l'émigration est décidée par trois ministères: celui du travail, celui de l'intérieur, et celui des affaires étrangères. Or, ces ministères nous ont affirmé qu'un travail à l'intérieur, on ne voit pas de mauvais oeil l'émigration française vers le Canada — mais qu'aux affaires étrangères, par contre, on n'y est pas du tout favorable.

On pourrait dire: "non"!

Nous avons demandé au gouvernement français s'il pouvait, théoriquement, empêcher les Français qui le désirent d'aller s'établir au Canada, même si notre pays est prêt à les admettre. La réponse à cette question est formelle: c'est un "oui" catégorique — et l'on pourrait s'y rendre de deux manières: en refusant un passeport (qui équivaut, dans les circonstances à un permis de sortir) ou en ne les

(suite à la page 3)

(suite à la deuxième page)

L'ACTUALITE

Les grandes amitiés

doctrines; et ils osent appeler ça de la fidélité! Vous avez moins, vous avez voyagé. Vous avez parcouru du pays. Vous avez étudié la morale politique sous ses divers angles. Vous l'avez contemplée de tous les points de l'horizon. Comme dirait notre chef, vous avez fait dans ce sens tout ce qui est humainement et raisonnablement possible.

Vous, vous êtes ferré en morale. Moi je connais bien la question des écoles. Je suis marchand, monsieur. Je vends aux grandes écoles, monsieur. Je sais donc de quoi je parle. Associations la morale et le commerce, nous serons invincibles.

La situation actuelle des grandes écoles est un encouragement au commerce, monsieur. Les simples directeurs ont des vues plus étroites sur le sujet. Le gouvernement voit grand. La question n'est-elle pas réglée? Si la voirie et les ponts dépendent d'un ministre, pouvez-vous me dire pourquoi les simples directeurs n'en dépendraient pas aussi?

Sans doute, le gouvernement songe d'abord à ses amis. Mais il faudrait être bien hypocrite pour prétendre que ça n'est pas naturel. L'amitié est quelque chose

de sacré, monsieur; notre chef le sait bien, et c'est la base de sa politique. Il faut être un nihiliste pour s'opposer à l'amitié. L'amitié est la deuxième valeur, après le commerce. Associations la morale, le commerce, et l'amitié, et nos grandes écoles seront bien gardées. Méfions-nous des directeurs, qui, eux, pourraient penser à l'éducation.

Devant des réalités aussi tangibles comment oser parler de liberté? d'indépendance? et autres fariboles?

Je ne connais qu'une liberté: celle du commerce. Liberté contrôlée, dirigée et contenue par l'amitié.

D'autres marchés peuvent s'ouvrir: les Universités, les collèges classiques, d'autres commissions scolaires. Continuez de nous défendre, monsieur, et d'invoquer la morale. Notre chef résumait admirablement la question la dernière: ce n'est pas une affaire d'éducation, c'est une affaire de sucre. Qui aura la succe? That is the problem.

Tirez sur la succe, monsieur, vous tirez bien. Tirez, tirez, il en viendra toujours quelque chose.

Bien à vous, MERCURE

BLOCS-NOTES

Chicoutimi, Roberval, Saint-Joseph d'Alma

Le courrier de ce matin nous apporte les dernières nouvelles d'un mouvement fort intéressant.

C'est dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean que cela se passe. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, sous les auspices de la Jeunesse indépendante catholique de la région, sous la direction de l'Ecole sociale populaire de Montréal, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Melançon, s'y déroulent donc des conférences publiques, dites *Les Journées sociales* de Chicoutimi.

La caractéristique de ces conférences, outre leur caractère régional, c'est qu'elles s'adressent spécifiquement à diverses classes de la société.

Ainsi, jeudi, à 10 h. 30 de l'avant-midi, à 3 h. de l'après-midi (à l'Ecole d'agriculture),

et à 2 heures, le R. P. Paul Chartier reprendra ses conférences de la veille. A Chicoutimi, à la Centrale, à 2 h. 30 et à 4 h. le R. P. Jules Godin traitera, 10 de la mère éducatrice du chrétien social; 20 de l'action sociale de la femme. Dans la soirée, à 8 h. 30, grande conférence publique, sur l'Académie commerciale, à l'Académie commerciale, par le R. P. Pierre Frison, aumônier des étudiants en médecine à l'Université de Nancy.

Samedi, causeries à Chicoutimi et à Roberval: à 9 h. 30 du matin et à 7 h. 30 du soir, dans la salle des conférences de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, causeries du R. P. Frison sur le rôle social et moral de la garde-malade; 20 le secret professionnel (suite d'un forum). Le même professeur traitera, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des conférences du sanatorium de Roberval, de la garde-malade et de son rôle (même thème qu'à Chicoutimi).

A Chicoutimi toujours (Académie commerciale), à 10 heures de l'avant-midi et à 2 h. 30 de l'après-midi, le R. P. Maurice Beaulieu traitera 10 de l'insti-

et à 2 heures, le R. P. Paul Chartier reprendra ses conférences de la veille. A Chicoutimi, à la Centrale, à 2 h. 30 et à 4 h. le R. P. Jules Godin traitera, 10 de la mère éducatrice du chrétien social; 20 de l'action sociale de la femme. Dans la soirée, à 8 h. 30, grande conférence publique, sur l'Académie commerciale, à l'Académie commerciale, par le R. P. Pierre Frison, aumônier des étudiants en médecine à l'Université de Nancy.

Samedi, causeries à Chicoutimi et à Roberval: à 9 h. 30 du matin et à 7 h. 30 du soir, dans la salle des conférences de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, causeries du R. P. Frison sur le rôle social et moral de la garde-malade; 20 le secret professionnel (suite d'un forum). Le même professeur traitera, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des conférences du sanatorium de Roberval, de la garde-malade et de son rôle (même thème qu'à Chicoutimi).

A Chicoutimi toujours (Académie commerciale), à 10 heures de l'avant-midi et à 2 h. 30 de l'après-midi, le R. P. Maurice Beaulieu traitera 10 de l'insti-

et à 2 heures, le R. P. Paul Chartier reprendra ses conférences de la veille. A Chicoutimi, à la Centrale, à 2 h. 30 et à 4 h. le R. P. Jules Godin traitera, 10 de la mère éducatrice du chrétien social; 20 de l'action sociale de la femme. Dans la soirée, à 8 h. 30, grande conférence publique, sur l'Académie commerciale, à l'Académie commerciale, par le R. P. Pierre Frison, aumônier des étudiants en médecine à l'Université de Nancy.

Samedi, causeries à Chicoutimi et à Roberval: à 9 h. 30 du matin et à 7 h. 30 du soir, dans la salle des conférences de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, causeries du R. P. Frison sur le rôle social et moral de la garde-malade; 20 le secret professionnel (suite d'un forum). Le même professeur traitera, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des conférences du sanatorium de Roberval, de la garde-malade et de son rôle (même thème qu'à Chicoutimi).

A Chicoutimi toujours (Académie commerciale), à 10 heures de l'avant-midi et à 2 h. 30 de l'après-midi, le R. P. Maurice Beaulieu traitera 10 de l'insti-

M. DIEFENBAKER CHEZ LUI

Le développement du Nouveau-Québec

Causerie du gérant général de la Hollinger devant les membres du Canadian Club — Les réalisations — La canalisation du Saint-Laurent

Le gérant général de la "Hollinger North Shore Exploration Company Ltd." et de la "Labrador Mining & Exploration Company Ltd.", M. W. H. Durrell, a donné hier midi, devant les membres du Canadian Club, une causerie fort intéressante sur le travail accompli par la Hollinger dans l'Inglava et sur les "richesses insoupçonnées" que l'on s'attend à trouver dans cette partie du Nouveau-Québec qui a été concédée à cette compagnie par le gouvernement de la province de Québec.

Après avoir rappelé les grandes lignes de l'histoire de la découverte des dépôts de minerai de fer dans le Nouveau-Québec, M. Durrell a décrit comment la Hollinger est parvenue, après avoir surmonté mille difficultés, à jeter les bases d'une ville minière.

Résumant, dit M. Durrell, nous avons eu le privilège de montrer au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, ce que nous avions accompli dans la région et nous avons pu constater que lui-même et ceux qui l'accompagnaient ont été impressionnés par ce qu'ils ont vu.

Aux côtés des deux compagnies d'exploitation minière, il y a trois subsidiaires qui se sont formées. Ce sont la Hollinger Ungava Transport Ltd., qui jusqu'à date s'est occupée du transport aérien de Mont-Joli à Knob Lake; une piste d'atterrissage de 4,200 pieds de longueur par 300 de largeur a été construite. Ce travail s'effectue en passant par les Sent-Isles. Il y a aussi la Ungava Power Company, formée pour explorer les possibilités hydrauliques de la région et enfin la Québec North Shore & Labrador Railway, encore à l'état de projet, qui est destinée à la construction du chemin de fer de 360 milles indispensable à la Hollinger pour l'expédition

de son minerai vers les aciéries. M. Durrell a donné un aperçu des richesses hydrauliques de la région en disant qu'à une courte distance des dépôts de la compagnie se trouvaient deux excellentes sources, Grand Falls et la rivière Hamilton, dont les débits considérables pourraient alimenter des pouvoirs hydro-électriques de près de 1,500,000 c.v. Il a aussi parlé de l'"Eaton Canyon" sur la rivière Kanapiskau qui pourrait fournir quelque 500,000 c.v.

Le gérant général de la compagnie a dit que des capitaux se chiffrent par des centaines de millions de dollars avaient été investis dans cette entreprise sans la moindre crainte pour l'avenir.

M. Durrell a dit que dès cette année, la Hollinger espérait pouvoir extraire quelque 300 millions de tonnes de minerai dont 200 millions dans le Nouveau-Québec et 100 millions dans le Labrador. Le conférencier a exposé à ses auditeurs un problème très intéressant: celui de la canalisation du St-Laurent. Il n'a pas craint de dire que sa compagnie favorisait ce projet parce que, dit-il, nous croyons pouvoir produire 10,000,000 de tonnes de fer annuellement. Or la consommation domestique ne sera que d'environ 2,000,000 de tonnes. C'est donc dire que nous exporterons en grande partie notre produit. Tous conviendront, a ajouté M. Durrell, que le marché américain sera pour nous notre meilleur débouché. Or, pour arriver à produire à peu de frais, il faut faire en sorte que le transport ne coûte pas trop cher. De grandes aciéries sont situées au centre des États-Unis et si l'on veut leur expédier notre acier en ligne directe, pour que cela coûte moins cher, il nous faudra utiliser le St-Laurent.

Le prochain congrès d'histoire de l'Eglise

Il se tiendra à Québec et aura pour thème principal la paroisse — A la séance solennelle du 11 octobre, on s'attend à des révélations sensationnelles sur le communisme

Une lettre de S. Em. le cardinal McGuigan

Les 11 et 12 de ce mois, la Société Canadienne d'histoire de l'Eglise Catholique tiendra à Québec son quinzième congrès annuel. La Société n'a pas siégé dans cette ville depuis 1936. Les deux sections, française et anglaise, siégeront en même temps, la première à l'Université Laval, la deuxième à l'École Léonard; les sessions conjuguées auront lieu à l'Université et le congrès se terminera par un banquet public au Pavillon Monseigneur-Vachon de la Faculté des Sciences. On a l'assurance de réunir les personnalités les plus marquantes dans le domaine de l'histoire religieuse canadienne.

Le programme détaillé sera publié sous peu. D'ores et déjà, on sait que le thème des séances d'étude sera la paroisse canadienne, et le thème de la séance solennelle du 11 octobre sera le développement du communisme au pays; on annonce des révélations sensationnelles sur ce dernier point, qui sera traité par des conférenciers particulièrement bien informés.

Un comité québécois d'organisation est à l'œuvre depuis plus de six mois pour élaborer le programme et faire de ce congrès le mieux réussi qu'ait encore eu la Société. Le secrétaire de ce comité recevait, il y a quelque temps, de Son Eminence le Cardinal McGuigan, président honoraire de la Société, une lettre d'approbation contenant les lignes suivantes:

"Je parcours avec un vif intérêt l'aperçu des délibérations du congrès annuel qui se tiendra à Québec en octobre prochain. Le thème central des travaux, la paroisse canadienne, contient en effet toute l'histoire de l'Eglise catholique au sein de nos populations. Dans ce champ très vaste et très riche, les historiens du Canada français ont déjà accompli des travaux d'un prix inestimable. Je souhaite au prochain congrès annuel tous les succès qu'il mérite, et je prie le Seigneur de bénir abondamment les personnes de nos historiens catholiques et les travaux qu'ils entreprennent à la gloire de Dieu et au profit de l'Eglise du Canada."

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. Ste-Catherine
Livraison partout directe-
ment de notre serre-
chaude.
PL 1786-1787
10% d'escompte
aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

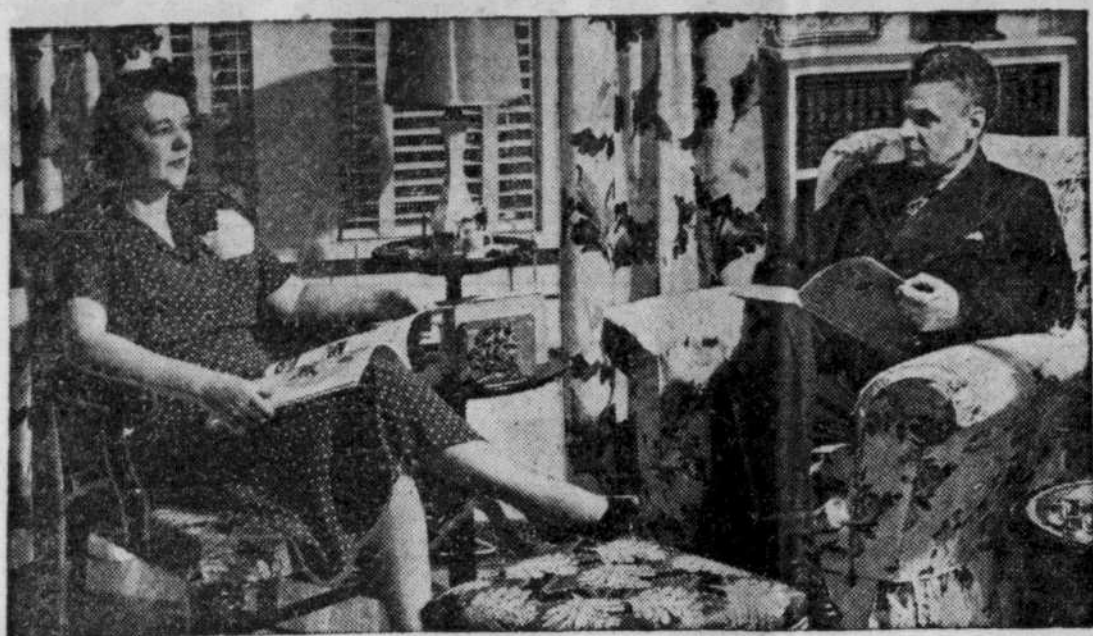
Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$6.00
Montréal et banlieue 9.00
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
Union postale 10.00

EDITION DU SAMEDI
Canada 2.00
Etats-Unis et Union postale 3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléph. ★P★ 3361



Après sa défaite de samedi à la convention du parti conservateur, M. John Diefenbaker est rentré dans son foyer. On voit ici le député de Lake Centre en compagnie de son épouse à leur demeure de Prince-Albert, Saskatchewan. (Photo C.P.)

M. Hanley s'élève contre la fumée

Le député de Sainte-Anne voudrait cadenciser les établissements industriels, coupables d'enfumer et de souiller leur voisinage

M. Frank Hanley, conseiller municipal et député de Sainte-Anne à la Législature, a protesté hier auprès des autorités municipales contre le fléau de la fumée qui continue à sévir à la Pointe St-Charles; la suie, émanée des chemins de fer et des établissements industriels, souille l'intérieur des maisons, les rues, les fenêtres et les balcons.

M. Hanley estime que le règlement municipal contre la fumée n'est pas effectif, puisque une amende de \$10 pour chaque contravention est insuffisante; les contrevenants préfèrent l'acquiescer plutôt que d'installer des appareils de nature à empêcher ou à diminuer la "boucanne". Au surplus, l'effet de la nouvelle ordonnance fédérale contre la fumée des chemins de fer n'est pas très visible, ajoute M. Hanley.

M. Hanley ne croit pas d'ailleurs que les chemins de fer soient responsables de la situation à la Pointe St-Charles; il met plutôt la faute sur les industries privées.

Le député de Sainte-Anne entend bien à la prochaine session provinciale, mener la bataille contre la fumée à Montréal; pour sa part, il songe à demander l'application de la loi du cadenas à toute industrie montrealaise qui persisterait à enfumer leur voisinage.

Réunion du Comité de la fumée

Le comité municipal d'élimination de la fumée tiendra une importante séance à l'hôtel de ville, mardi, le 12 octobre. La réunion sera sous la présidence de M. F. S. Harlie, directeur des opérations de la Commission des transports.

On étudiera de nouveaux moyens d'éliminer la fumée des chemins de fer, à la suite de la récente ordonnance fédérale. Les citoyens de Ste-Cunegonde, St-Henri, Côte St-Paul et Ville-Emard, particulièrement intéressés à la disparition de cette nuisance devenue une véritable calamité.

Feu M. E. Pelletier

Québec, 5 (D.N.C.) — M. Eugène Pelletier, ingénieur civil et assistant ingénieur en chef au ministère provincial de la Voirie, époux de Mme Yvonne Fouché, est décédé subitement à sa résidence de Cap-Rouge, samedi, à l'âge de 60 ans.

Les funérailles auront lieu demain à Cap-Rouge.

A la Société de chirurgie

La prochaine séance de la Société de Chirurgie de Montréal aura lieu à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence du docteur Edouard Desjardins, demain, 6 octobre, à 4 h. 30 p.m.

Communications: 1) L'exploration du cholécystectomie, Dr C. Le François; 2) Métro-salpingographie, Dr R. Simard; 3) Néphropexie, film en couleurs, Dr J.-Paul Legault.

"LES FIANCES"

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, "Les Fiancées", de Manzoni.

Pensée du jour

IL FAUT S'Y ATTENDRE

Avant tout, il ne faut mettre la main dessus et vous pourriez vous trouver dans les synagogues et les prisons; ils vous traduiront devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom. Ce sera pour tous une occasion de rendre témoignage. Prenez donc la résolution de ne pas vous inquiéter à l'avance de ce que vous aurez à répondre, je vous donnerai une élocution et une sagacité à quoi nul de vos adversaires ne pourra résister ni contredire. Vous serez livrés par vos parents, vos frères, vos proches, vos amis; quelques-uns d'entre vous seront mis à mort; vous serez haïs de tous à cause de mon nom. Mais il ne tombera pas un cheveu de votre tête. C'est par la patience que vous sauvez vos âmes.

LUC, XXI, 12-19.

AU CONGRES DE L'A.P.I.

Les industriels veulent restreindre les grèves

A l'occasion de son 4e congrès annuel l'Association professionnelle des industriels de la province a adopté cet avant-midi un certain nombre de résolutions concernant les grèves, l'atelier fermé, le tribunal du travail, les caisses de retraite et l'impôt sur le revenu.

Voici ces résolutions:

L'A.P.I. demande au gouvernement de la province de Québec et au gouvernement fédéral de l'autoriser la grève que si celle-ci est votée par la majorité de tous les travailleurs d'un établissement, indépendamment de leur affiliation syndicale; que les lois actuelles sur le piquetage et sur le respect de la propriété d'autrui soient rigoureusement appliquées; qu'une union coupable d'actes illégaux, dans une grève même légale, soit exposée à perdre sa certification comme agent négociateur.

L'A.P.I. réitère son opposition ferme à l'atelier fermé et à la formule Hand tels que proposés; celle-ci étant considérée comme une contribution syndicale obligatoire déguisée.

Tribunaux d'arbitrage

L'A.P.I. demande au gouvernement de la province de Québec d'instituer au plus tôt des tribunaux régionaux du travail avec un tribunal provincial remplissant la fonction d'un tribunal d'appel; que ces tribunaux soient constitués d'un représentant

des patrons et des travailleurs avec un juge comme président; que tous les conflits patronaux-ouvriers soient soumis à un tribunal du travail après la procédure ordinaire de conciliation si celle-ci est inefficace; que la grève ou le "lock-out" soient interdits avant et pendant les procédures devant un tribunal du travail; que la grève ou le "lock-out" ne soient permis que si l'une des parties refuse de se soumettre dans les délais prescrits par le jugement ou par la loi à la sentence de première instance et si aucun appel n'est placé ou à la sentence de seconde instance dans les caps d'appels.

Dans ses deux autres résolutions, l'A.P.I. demande aux gouvernements fédéral et des provinces de s'entendre pour l'adoption et la mise en vigueur d'un système de caisse de retraite pour tous les travailleurs du Canada avec contribution de l'Etat, des employeurs et des employés; et au gouvernement fédéral elle demande d'amender la loi de l'impôt sur le revenu pour qu'un revenu qui a déjà été imposé par la taxe sur les profits des corporations ne le soit pas une seconde fois en vertu de la loi d'impôt sur le revenu des particuliers; que le montant non payé du revenu personnel, prévu par la loi fédérale d'impôt sur le revenu, soit augmenté en faveur des salariés et de tous les contribuables.

Six cents demandes d'émigration par jour

(suite de la première page)

autorisant pas à exporter des fonds (et nous savons que le Canada exige, autant des Anglais que des autres, une certaine somme nécessaire jusqu'à ce que l'immigrant ait trouvé un emploi).

Il est vrai que les autorités françaises affirment leur désir de respecter la liberté de tous les hommes. Mais on admet, par contre, que si la main-d'œuvre nettement émigrée vers le Canada, on appliquera rapidement les mesures nécessaires à prévenir leur départ.

La France n'était pas prévenue

Ici, ouvrons une parenthèse pour préciser un point. Les autorités françaises n'ont pas encore adopté de politique très nette devant la situation nouvelle créée par la modification canadienne à ses règlements d'immigration pour la raison simple que le geste du gouvernement canadien a pris les Français tout à fait par surprise.

On nous affirme que le Canada n'a pas du tout consulté la France sur son intention d'admettre les Français au même titre que les Anglais. De sorte que l'on n'a pas été préparé à étudier, là-bas, l'éventualité d'une émigration importante vers notre pays.

Reste à connaître quelles sont les classes de Français qui veulent s'établir au Canada. Aux bureaux de l'immigration canadienne, on nous répond que les demandes de renseignements proviennent, en parties égales, d'un peu toutes les classes de la population. Mais nous savons, d'autre part, que ce sont les jeunes, surtout, qui veulent quitter la France où, disent-ils, ils ne trouvent pas l'occasion de s'établir.

Nos officiers d'immigration

Quant à nos officiers d'immigration à Paris, leur attitude est pour le moment très prudente. Aux milliers de gens qu'ils reçoivent, ils se contentent de répondre qu'ils ne possèdent pas encore d'instructions précises sur les nouveaux règlements. Il existe des détails que le gouvernement canadien n'a pas encore définis.

Par exemple: les sujets britanniques peuvent émigrer au Canada sans avoir besoin de passeport. Allons-nous "aller jusqu'au bout" dans l'application du nouveau règlement et consentir aux Français une faveur de même nature? Voilà ce que nos officiers d'immigration ne savent pas encore et pourquoi ils attendent, entre autres détails, des instructions d'Ottawa.

La couleur du temps...

Dunello, Floride, 5 (A.P.) — La petite ville de Dunello, en Floride, se trouve bien embarassée pour refaire le pavage de ses rues. Il y a quelque temps, un échevin de cette bourgade de 1200 âmes crut avoir bien fait quand il déclara une loi très ancienne et non encore abrogée qui prévoyait pour les résidents obstinés à demeurer célibataires l'obligation de travailler à la voirie ou de verser un impôt de \$3. Un recensement a promptement démontré qu'il n'existait dans la ville que 80 jeunes gens d'âge mariable et encore sans épouse. Mais presque tous ont préféré l'impôt qu'accomplir la corvée, de sorte que Dunello voit son embarras demeurer au même point. On y manque encore de bras pour ce travail, tandis que la somme de \$240 ainsi amassée est insuffisante pour payer des ouvriers ordinaires.

Peterborough, Ont., 5 (C.P.) — Il est des cas où la médecine contredit le bien qu'elle prétend faire. Thomas Wilcox, 23 ans, de Peterborough, en Ontario, avait subi comme membre du C.A.R.C. durant la guerre, des blessures à la tête qui obligèrent les chirurgiens à lui insérer sous le crâne une mince plaque de métal, comme le fait se pratique assez souvent en de tels cas. Wilcox était parfaitement rétabli quand lui est survenu l'accident qui aura pour effet plus grave pour lui que tout autre, à cause même de son anastomose métallique d'autrefois. En voulant insérer une fiche dans une prise de courant, il subit une décharge électrique qui le laissa inconscient pendant trois heures; et son médecin témoigna que le choc n'aurait pas été aussi violent sans la plaque de métal logée sous le crâne de son patient.

Assemblée annuelle

Le 7 octobre, la Canadian Ordinance Association tiendra son assemblée annuelle à l'hôtel Mont-Royal.

L'assemblée se composera des chefs d'industries, des commandants des forces armées et des membres du Comité du conseil industriel de la Défense.

Après la séance du matin, une exposition aura lieu à la Canadian Ordinance Depot à la Longue-Pointe. Dans l'après-midi, les membres visiteront, au quel Laurier, le contre-torpilleur H.M.C.S. HAIDA qui se rendra spécialement à Montréal pour cette occasion.

Le groupe retournera à l'hôtel Mont-Royal pour une réception du président à 6 h. p.m., suivie du dîner annuel à 7 h. 30 p.m. L'hon. Brooke Claxton sera le conférencier d'honneur.

STORES VENITIENS

BOIS, AGIER et ALUMINIUM
STORES EN TOILE
(Dentelle et insertion soignée)
STORES EN LAMELLES DE BOIS pour vérandas, manufactures, etc.
LAVIGNE WINDOW SHADE COMPANY
1159-1161, RUE BLEURY — MARQUETTE 6271

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE



Aidez l'hôpital Ste-Justine à guérir, à sauver les enfants de chez nous!

Si l'auxiliaire ne frappe pas à votre porte, adressez votre souscription à 6055, rue St-Denis Montréal

POUR QU'ILS VIVENT!

QUARANTIÈME APPEL DE

L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

en faveur des enfants malades

27 septembre au 7 octobre

FILMS en 2 hrs.
DÉVELOPPÉS et IMPRIMÉS
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHARLES DUQUETTE
Pharmacien-proprétaire
OUVERT JOUR ET NUIT
HA. 7251

Excellente saison maritime aux Trois-Rivières en 1948

Les Trois-Rivières, 5 (D.N.C.) — Notre port a reçu cette année près de deux millions de tonnes de marchandises et en a expédié environ 250 mille tonnes, d'après les chiffres officiels fournis par le bureau des Trois-Rivières.

En date du 2 octobre, nous avions reçu 360,327.97 tonnes de charbon mou et 5,064.10 tonnes d'antracite. Par ordre d'importance, c'est la principale importation. Le grain vient ensuite, avec 121,025.91 tonnes reçues et 162,583.59 tonnes expédiées. La différence entre la quantité reçue et la quantité expédiée provient du transport par voie ferrée, ainsi que de la quantité de grain en réserves dans l'élevateur.

Le rapport du conseil des ports nationaux indique que l'on a reçu 400,645.64 cordes de bois, d'une pesanture totale de 1,282,094.47 tonnes.

Les bateaux-citernes nous ont apporté 14,595.63 tonnes de gazoline ou 3,792,168 gallons. Notre port a reçu également 2,261,815 gallons d'huile à chauffage, soit 8,481.80 tonnes.

La principale expédition de notre port demeure le papier à journal, avec 63,885.27 tonnes à date, et 1,109.08 tonnes de papier "kraft". En fait, presque toute la production de nos moulins à papier est exportée, soit par eau, soit par rail. Des jour-

LEURS PRIX ONT ÉTÉ RÉDUITS



CE SONT LES VINS LES PLUS POPULAIRES DANS LE QUÉBEC

St. Georges
VIN ROUGE... 65-C
VIN BLANC... 73-D
NUMÉROS DE LA COMMISSION



LESAGE
SAINTE-TERESE P.Q.

LE DEVOIR
MONTREAL, MARDI 5 OCTOBRE 1948



'Ça ravigote'

RETOUR DE DEUX "ENVAHISSEURS"

La crise de Berlin au Conseil de sécurité

Le Conseil consent à inscrire sur son agenda cette question controversée — Opposition de la Russie et de l'Ukraine — Un vote de 9 à 2

PARIS, 5 (A.P.) — Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a décidé, malgré les protestations véhémentes de la Russie, d'étudier la question controversée en blocus de Berlin, qui met aux prises les puissances de l'ouest et la Russie. Le vote a été de 9 à 2.

Le délégué soviétique Andreï Vishinsky a immédiatement demandé à prendre la parole.

PARIS, 5 (C.P.) — Par un vote de 9 à 2, le Conseil de sécurité a accepté aujourd'hui d'entendre les puissances de l'ouest exposer leurs vues sur le blocus de Berlin, et cela malgré l'opposition de la Russie. Immédiatement, le délégué soviétique a annoncé que la Russie ne prendrait pas part au débat.

Andreï Vishinsky, sous-ministre des Affaires étrangères de Russie, a demandé à prendre la parole et a dit: "L'Union soviétique considère que le Conseil de sécurité, en acceptant d'inscrire sur l'agenda, la question de Berlin, a violé la Charte des Nations Unies."

La Russie et l'Ukraine soviétique ont été les seuls pays à voter contre la proposition de discuter la crise de Berlin. Il fallait une majorité affirmative de 7 voix.

Vishinsky a déclaré que l'adoption de l'agenda était une violation de la Charte des Nations-Unies, et a mentionné particulièrement l'article 107.

Dmitri Manuilsky, de l'Ukraine, a annoncé qu'il refusera lui aussi de participer au débat sur la crise de Berlin "pour les mêmes raisons énoncées par le délégué soviétique".

Le président du Conseil, M. Juan Atilio Bramuglia, d'Argentine, a alors ajourné la séance du Conseil à 5 h. 30 de l'après-midi, (11 h. 30 du matin, heure de l'est). Il a ajouté qu'il y aura deux séances demain.

Conseils aux membres de l'A.P.I.

Ce que doit être un patron chrétien

La volonté patronale de collaboration à la base de l'édifice de la paix sociale — Conférence de l'hon. Antonio Barrette, à la séance de clôture du 4e congrès de l'A.P.I.

"Il n'est peut-être pas d'élément plus important pour construire l'édifice de la paix sociale que la volonté patronale de collaboration." C'est dans ces termes que le ministre du travail, l'hon. Antonio Barrette, demandait aux membres de l'Association professionnelle des industriels, à la séance de clôture de leur 4e congrès annuel, de collaborer, non seulement bienveillamment mais surtout des patrons actifs qui savent comprendre les besoins de la classe ouvrière et ne pas attendre ses revendications pour lui donner justice.

"Les patrons de bonne volonté, a précisé le ministre, ce sont ces hommes qui, lorsque des réclamations commencent à se manifester dans l'entreprise, ne refusent pas de les considérer avec bienveillance. Les patrons de bonne volonté, ce sont ces hommes qui appliquent volontiers les lois sociales et qui en comprennent le bien fondé."

"Après avoir rappelé la forte évolution remarquée depuis 50 ans dans le domaine des relations ouvrières et patronales, M. Barrette a noté que le problème de l'ouvrier n'était pas essentiellement un problème de comptabilité. Il faut que les patrons calculent non seulement leur prix de revient, selon la hausse des salaires et le profit à réaliser, mais il faut encore qu'ils s'occupent activement de l'existence du travailleur et des problèmes humains et vivants que cette existence pose. Pour avoir négligé

cet aspect important du problème ouvrier, les patrons doivent aujourd'hui subir la pression de la classe ouvrière et modifier considérablement leur manière d'agir.

Le ministre du travail souligne toutefois que cette réaction patronale ne saurait être complètement efficace. Le patron ne saurait se contenter de bonne volonté, il doit agir de manière à donner confiance à la classe ouvrière, de manière à lui prouver que le soin de ses intérêts est sa constante préoccupation. L'action du patron devra donc porter sur un programme positif, un programme qui aura pour but de faciliter volontairement les négociations collectives, leur expansion au tiers, l'activité des comités paritaires, la multiplication de la coopération et le développement des sources d'apprentissage.

Le patron doit en arriver à connaître le point de vue de l'ouvrier avant même qu'il soit exposé. L'employeur, précise M. Barrette, doit prendre l'initiative du progrès social.

En terminant sa causerie, le ministre du travail a décrit le rôle infiniement utile et nécessaire à la société que le patron catholique de cette province peut jouer dans notre vie industrielle. Le patron doit répondre à l'appel du Pape et travailler plus activement que jamais, pleinement conscient de ses responsabilités, à la réalisation d'œuvres qui soient dignes de son titre de chrétien et de Canadien français.

Le coût de la vie monte sans arrêt

Ottawa, 5 (P.C.) — Le coût de la vie a repris désormais sa marche ascendante. Après une pause légère qui avait marqué le milieu de l'été, l'index indique un accroissement nouveau de 1.4 point. Ce nouveau bond s'est

produit entre le 2 août et le 1er septembre derniers. En juillet, l'accroissement n'était que de 0.6, mais en juin de 2.6 points.

Le bureau des statistiques attribue l'accroissement à la montée des denrées alimentaires, des vêtements et des meubles, bien qu'on ait enregistré aussi des augmentations à tous les autres postes. L'index de l'accroissement total depuis le début de la guerre se chiffre désormais à 57.6.

Toutefois, la tendance était à la baisse dans les produits alimentaires. Les prix de gros sont tombés de 145.2 à 144.2, des baisses s'étant fait sentir sur les pommes de terre, le bétail, les peaux, tandis que les grains et les légumes accusaient une légère hausse.

En bloc, les denrées alimentaires sont montées de 202.6 à 203.9. L'augmentation sur la viande, le lard et la volaille ont fait plus que compenser les subventions diminutions sur les légumes saisonniers.

L'augmentation du charbon a déterminé une hausse de près d'un point au poste "chauffage et éclairage". Les prix d'automobiles, les vêtements, aussi bien masculins que féminins, ont déterminé une hausse de 4 points dans le vêtement, tandis que divers items, dont l'augmentation du prix des journaux, augmentaient d'un point le poste "achats personnels".

Le coût de la vie est calculé sur la base suivante: le coût moyen des années 1935-1939 égalé à 100.

Des dommages de \$10,000,000

Tokio, 5 (A.P.) — Le terrible typhon qui a fait des dommages de \$10,000,000 à Okinawa, hier, a commencé d'exercer ses ravages sur la partie sud-est du Japon, aujourd'hui.

Les météorologistes disent que le typhon produisait un vent de 50 milles, de bonne heure ce matin, à l'extrémité sud de l'île de Kyushu. Le vent a atteint la vitesse de 100 milles à l'heure, hier, sur Okinawa, et il semble que Kyushu n'a encore reçu que le prélude du typhon.

Un autre ouragan, au nord du Japon, a coulé le frigate japonais *Kenshin Maru* (2218 tonnes), hier soir. Trente-quatre membres d'équipage sont disparus et 29 ont été rescapés.

L'armée américaine s'apprête à envoyer des vaisseaux et des avions au secours d'Okinawa aussitôt qu'on connaîtra les besoins de la ville. Des rapports militaires indiquent qu'aucun Américain n'est mort, sur l'île.

Au Manitoba

Feux de forêt sous contrôle

Un hameau de 350 habitants dans une position très critique

Winnipeg, 5 (C.P.) — Les feux de forêt qui depuis 24 heures menaçaient le village de Riverton dans le centre-nord du Manitoba semblent être sous contrôle aujourd'hui alors que plus de 100 pompiers volontaires et expérimentés continuent d'exercer une surveillance très étroite.

Un autre feu cependant se propage en direction d'un hameau de 350 ans sur la rive de l'île Hecla, au centre du lac Winnipeg. Des observateurs disent qu'un vent de l'ouest menacerait le hameau d'extinction.

On a transporté par avion, hier soir, de l'équipement contre le feu et toute la nuit durant l'on a surveillé les progrès de l'incendie.

Un membre du Service de la protection des forêts du Manitoba a déclaré que la situation demeurait encore critique dans la province tant que le vent n'aura pas cessé de souffler.

Le roi du Siam a un accident

Morges, Suisse, 5 (A.P.) — Phumiphon Adulet, roi du Siam, a été gravement blessé dans un accident d'automobile, à Morges, hier soir.

Le roi, qui est âgé de 19 ans, a été transporté d'urgence à l'hôpital avec une fracture de la jambe gauche. Les derniers rapports disent que Phumiphon est, beaucoup mieux, mais que l'état de Radamakul (son beau-frère, probablement) est inquiétant.

En huit mois, 43,600 logis

Ottawa, 5 (C.P.) — Le Canada s'est enrichi de 43,600 logis nouveaux au cours des huit premiers mois de la présente année, annonce le bureau fédéral des statistiques.

Le communiqué du bureau parle d'"unités de logements", un terme qui désigne aussi bien des appartements que des logis de type "duplex" et des maisons isolées unifamiliales. Ce chiffre marque un accroissement sensible sur les statistiques des six premiers mois, annoncées vendredi dernier par la Société centrale d'hypothèques et de logement, et qui ne mentionnaient que 30,528 "unités de logement".

Le temps moyen de construction s'établit maintenant à 6.2 mois par maison alors que le quart des logis complétés avant le 31 août dernier avaient exigé plus de neuf mois.

D'après le bureau des statistiques, environ 28% des maisons et des appartements construits sont destinés à la location; les autres seront occupés par les propriétaires. Le premier chiffre marque une baisse de 4% sur les statistiques des six premiers mois de 1948.

Les maisons construites se chiffrent aux nombres suivants, selon les catégories d'habitation: maisons isolées unifamiliales, 35,410; maisons isolées bifamiliales, 2,290; maisons en rangées continues ou en terrasses, 876; appartements, 4,916; autres types d'habitations, 79.

L'Ontario vient en tête de liste pour les maisons unifamiliales avec 15,274; Québec arrive second avec 11,817. Montréal vient en tête des villes pour le nombre de logis construits, 5,341, et Vancouver arrive seconde avec 4,369.

L'hôtel de ville sera fermé lundi

Lundi, jour d'action de grâces, et férié dans la province de Québec, l'hôtel de ville montréalais sera fermé.

Des officiels américains déclarent hier soir à Washington que ces nominations constituent la démarche la plus significative accomplie jusqu'ici dans le domaine de la coordination des services de défense européenne en temps de paix.

Il est affirmé que ces nominations étaient absolument nécessaires et qu'elles s'étaient engagées dans le corridor aérien.

Par ailleurs, le général Clay, commandant américain de Berlin, a déclaré hier aux journalistes qu'il fallait ravitailler Berlin par voie des airs jusqu'à rétablissement économique de l'Europe, les puissances occidentales en étaient capables, le blocus dût-il durer deux ans. Mais, ajouta le général, le rétablissement économique de l'Allemagne occidentale forcera un jour les Russes à lever eux-mêmes le blocus pour assurer les relations commerciales, même si aucun autre moyen n'a réussi jusqu'ici.

D'autre part, les autorités municipales de Berlin ont annoncé hier soir que les élections prévues pour le 14 novembre prochain n'auraient pas lieu. Le conseil municipal, à majorité anti-communiste, avait annoncé ces élections, mais les Russes refusaient de laisser fonctionner leur secteur des panneaux-réclames et les règlements électoraux.

Une grève générale du rail, dans la Moselle

Seuls les membres de la C.G.T. y participent

Paris, 5 (Reuter) — La Confédération générale du travail, organisme à direction communiste, a ordonné aujourd'hui une grève générale de tous les employés de chemins de fer de la Moselle, dans l'est de la France. La grève des 335,000 mineurs entre aujourd'hui dans sa seconde journée.

Ces choses-là commencent toujours dans le calme. Mais ça change quand les gens commencent à avoir faim et quand on tient une série de réunions pour les tenir dans l'excitement. Vous devez du trouble avant bien longtemps.

On ne voit aucune solution à la grève, la plus considérable en France cette année. Les chefs communistes qui l'ont ordonnée veulent que le gouvernement renverse sa décision de diminuer le salaire de ses employés, dont les mineurs, de 8 pour cent. Ils veulent également obtenir des augmentations de salaires, la baisse du coût des vivres. Les syndicats non communistes et les mineurs non organisés participent aussi à la grève.

Chaque jour que dure la grève, le plan de reconstruction de l'Europe perd de 145,000 à 175,000 tonnes de charbon.

La grève des mineurs

Un haut fonctionnaire du gouvernement a prédit, aujourd'hui, qu'il y aurait du trouble dans la grève des mineurs français.

Environ 335,000 mineurs ont abandonné l'ouvrage aux mines

Manoeuvres soviétiques dans le corridor aérien

On parachutera des troupes — Clay affirme que le ravitaillement par avion peut durer deux ans — Elections contremandées

Berlin, 5 (A.P.) — Les Russes ont affiché aujourd'hui un avis dans les locaux du Centre allié de sûreté aérienne, à Berlin, pour annoncer que l'aviation soviétique procéderait sous peu à des manoeuvres de parachutistes dans le corridor utilisé par l'aviation occidentale.

La note précise que les manoeuvres commenceront aujourd'hui et que les appareils évolueront à une altitude de 2,500 pieds, mais elle ne donne aucune indication sur l'importance des escadrons ni sur le nombre des troupes qui seront parachutées. Ces manoeuvres font probablement partie des déploiements d'automne annoncés plus tôt par les autorités militaires russes.

Au même moment, les Britanniques remettaient aux Russes une note de protestation au sujet d'un chasseur soviétique qui aurait fait mine de poursuivre un avion de transport britannique dans la journée d'hier. Le fait aurait été rapporté par deux cents pieds du transport

alors que celui-ci s'était engagé dans le corridor aérien, à une quarantaine de milles à l'ouest de Berlin.

Par ailleurs, le général Clay, commandant américain de Berlin, a déclaré hier aux journalistes qu'il fallait ravitailler Berlin par voie des airs jusqu'à rétablissement économique de l'Europe, les puissances occidentales en étaient capables, le blocus dût-il durer deux ans. Mais, ajouta le général, le rétablissement économique de l'Allemagne occidentale forcera un jour les Russes à lever eux-mêmes le blocus pour assurer les relations commerciales, même si aucun autre moyen n'a réussi jusqu'ici.

D'autre part, les autorités municipales de Berlin ont annoncé hier soir que les élections prévues pour le 14 novembre prochain n'auraient pas lieu. Le conseil municipal, à majorité anti-communiste, avait annoncé ces élections, mais les Russes refusaient de laisser fonctionner leur secteur des panneaux-réclames et les règlements électoraux.

Montgomery nommé commandant suprême

Les généraux de Tassigny, Robb et Jaujard seront ses adjoints

Londres, 5 (P.A.) — Les chefs d'état-major des cinq puissances qui composent l'Union d'Europe occidentale se sont réunis à Londres aujourd'hui. Ils doivent poursuivre leur travail de coordination des systèmes nationaux de défense militaire.

Lord Tedder, chef d'état-major de l'aviation britannique, préside la réunion à laquelle participent les chefs militaires de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg.

Cette session était déjà organisée quand la nomination officielle du maréchal Montgomery fut proclamée hier soir. On sait en effet que ce militaire anglais a été porté à la présidence du conseil de défense formé au sein de l'Union d'Europe occidentale, et qu'il occupera ce poste en permanence.

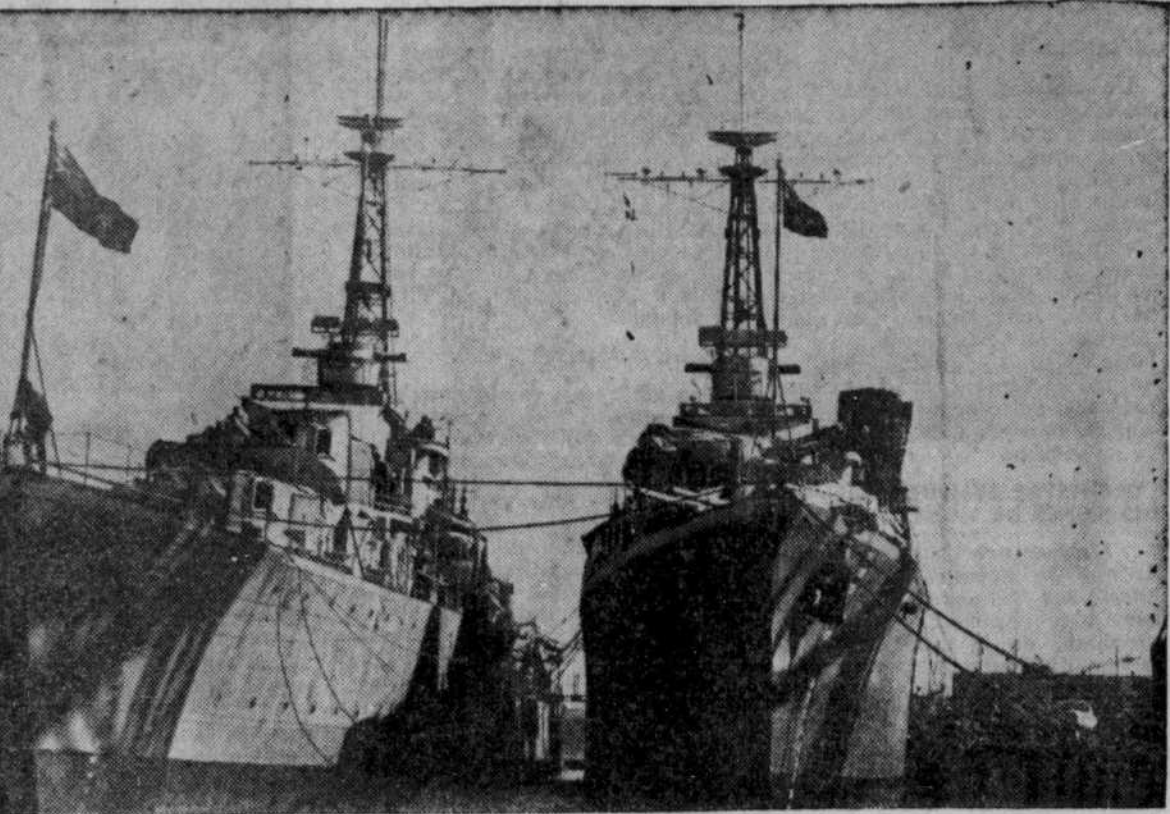
On prévoit que le maréchal démissionnera sous peu du poste qu'il occupe encore à la tête de l'état-major général de l'Empire. Les observateurs prédisent à l'unanimité la nomination comme John Crocker, 52 ans, comme le successeur de Montgomery à ce poste. Sir John Crocker exerce actuellement le commandement en chef de toutes les troupes britanniques dans le Moyen-Orient.

Le Foreign Office annonce aussi que le général français Jean de Lattre de Tassigny vient d'être nommé commandant en chef de l'infanterie, le maréchal de l'air sir James Robb, commandant en chef de l'aviation, et le vice-amiral français Robert Jaujard, commandant de la marine.

Des officiels américains déclarent hier soir à Washington que ces nominations constituent la démarche la plus significative accomplie jusqu'ici dans le domaine de la coordination des services de défense européenne en temps de paix.

Il est affirmé que ces nominations étaient absolument nécessaires et qu'elles s'étaient engagées dans le corridor aérien.

Par ailleurs, le général Clay, commandant américain de Berlin, a déclaré hier aux journalistes qu'il fallait ravitailler Berlin par voie des airs jusqu'à rétablissement économique de l'Europe, les puissances occidentales en étaient capables, le blocus dût-il durer deux ans. Mais, ajouta le général, le rétablissement économique de l'Allemagne occidentale forcera un jour les Russes à lever eux-mêmes le blocus pour assurer les relations commerciales, même si aucun autre moyen n'a réussi jusqu'ici.



Le Nootka et le Haida, deux contre-torpilleurs de la marine canadienne, viennent de rentrer à Halifax après une "invasion" en règle de la Baie d'Hudson. Ce voyage, que les autorités navales ont qualifié de "routine", marqué en fait la première expédition de notre marine dans les eaux de la Baie d'Hudson. Au cours de ce voyage, qui a duré 26 jours, les deux vaisseaux ont jeté l'ancre à Churchill, Man., et à Port-Burwell dans l'extrême-nord du Québec.

La Chambre de Commerce

Le congrès aura lieu à Ottawa

L'exécutif de la Chambre provinciale s'est réuni hier, à Montréal

Le conseil exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, réuni à Montréal hier, a décidé que son prochain congrès se tiendra à Ottawa, au début d'octobre 1949. Il est toutefois possible que cette décision soit renversée, au cas où il serait impossible de loger les délégués au château Laurier. Le congrès aurait alors lieu à Montréal.

L'assemblée d'hier, sous la présidence de M. C.-E. Boivin, a aussi procédé à la formation de dix comités, qui aideront à l'exécution du programme de la Chambre. Ce sont les comités du secrétariat (Gilbert A. LaTour, président), du fonctionnement de la Chambre de Commerce (R. Vézina, de Québec, président), des relations avec le gouvernement provincial (C.-B. Beaudet, président), des relations avec le gouvernement fédéral (M. Maurice Trudicot, C.R., de Montréal, président), des relations avec la Canadian Chamber of Commerce (Mc Trudeau, président), de l'éducation (Paul Tilmoss, de Shawinigan, président), de la propagande (Laurent Paradis, des Trois-Rivières, président), des congrès régionaux (Edouard Minville et Jos. Racine, de Boischatel, présidents), et du congrès provincial. On n'a pas nommé le président du dernier comité vu que le thème du congrès n'est pas encore choisi.

Le conseil exécutif a aussi étudié plusieurs questions de grande importance: budget de l'année, semaines de propagande, etc.

Les deux Perreault

Lethbridge, Alberta, 5 (C.P.) — Quatre agents de police de la ville de Montréal doivent arriver ici en fin de semaine pour cueillir Donald et Douglas Perreault et les escorter jusque dans la métropole canadienne où ils doivent être interrogés sur le meurtre de deux policiers et le vol d'une banque.

Ces quatre agents sont dirigés par l'inspecteur Ernest Francoeur et l'on a su qu'ils ont quitté Montréal aujourd'hui. Ils emportent avec eux un mandat d'arrestation ainsi qu'une somme d'argent destinée à payer l'assurance de ce choix entre deux conventions au lieu d'une. C'est une simple question de rédaction qui ne soulève aucune difficulté.

Mais si la résolution soviétique tend à rejeter les trois rapports

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

tes, ils pourront invoquer le programme qu'ils viennent d'adopter et qui se compare très favorablement au programme libéral.

Le parti conservateur aura sans doute fort à faire pour regrouper les effectifs d'aujourd'hui, mais il existera désormais ailleurs que sur le papier. Si M. Drew sait exploiter habilement cette situation favorable, comme il paraît bien disposé à le faire, si les députés conservateurs aux Communes savent éviter les déclarations malencontreuses, si se reformera dans une certaine mesure.

La place d'opposition officielle au parti libéral n'est plus libre comme elle l'était il y a quelques semaines. En attendant la tenue du congrès conservateur, en dispersant leurs énergies dans un mouvement futile en faveur de la candidature Fleming, il semble que les promoteurs du tiers parti ont raté l'occasion de s'imposer comme les adversaires sérieux du parti libéral, l'occasion qu'il aurait fallu saisir aux cheveux parce qu'elle ne se représentera vraisemblablement pas.

Miami, 5 (A.P.) — Des rapports préliminaires reçus par téléphone de La Havane indiquent que plusieurs centaines de personnes ont été blessées par l'ouragan. Les communications sont supprimées entre La Havane et Pinar del Rio.

Le palais présidentiel rapportait à 7 h. 30, ce matin, que le président Ramon Grau San Martín faisait l'inspection de la ville.

Des officiels américains déclarent hier soir à Washington que ces nominations constituent la démarche la plus significative accomplie jusqu'ici dans le domaine de la coordination des services de défense européenne en temps de paix.

Il est affirmé que ces nominations étaient absolument nécessaires et qu'elles s'étaient engagées dans le corridor aérien.

Par ailleurs, le général Clay, commandant américain de Berlin, a déclaré hier aux journalistes qu'il fallait ravitailler Berlin par voie des airs jusqu'à rétablissement économique de l'Europe, les puissances occidentales en étaient capables, le blocus dût-il durer deux ans. Mais, ajouta le général, le rétablissement économique de l'Allemagne occidentale forcera un jour les Russes à lever eux-mêmes le blocus pour assurer les relations commerciales, même si aucun autre moyen n'a réussi jusqu'ici.

Les restes mortels sont actuellement exposés à la résidence du défunt, à 745, 19e rue. Les funérailles auront lieu demain matin en l'église Saint-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière de l'Ange-Gardien.

A M. Pabbé Gosselin et à tous les siens, nous offrons l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Pierre VIGÉANT

On va distribuer du beurre importé

Les grossistes peuvent commencer à en faire la demande — Quelques chiffres sur les approvisionnements actuels

Ottawa, 5 (C.P.) — La Commission des prix a révélé, hier, que des mesures ont été prises visant la distribution de beurre importé dans les régions où la production locale de beurre ne suffit pas aux besoins de la population.

On sait que le gouvernement a informé le public, le 24 septembre dernier, que l'on procéderait à l'achat de 15 millions de livres de beurre, dont 11 millions en provenance du Danemark et 4 millions, en parts égales, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Hier, il a été révélé que les commerçants en gros faisant affaires dans les régions où il existe une pénurie de beurre, peuvent maintenant demander qu'on leur distribue du beurre importé. La première cargaison de ce beurre doit arriver à Montréal pendant la dernière moitié du mois d'octobre, et doit être suivie d'autres arrivages en d'autres ports canadiens de l'Atlantique comme du Pacifique.

Les autorités précisent que les demandes de beurre doivent être faites selon les besoins du consommateur jusqu'au 31 décembre. Pendant le courant de décembre, et en se basant sur les demandes qui auront été soumises maintenant, les grossistes pourront demander une nouvelle allocation de beurre importé, afin de couvrir la période allant du 1er janvier 1949 au 31 mars de la même année.

On apprend, par ailleurs, du Bureau fédéral de la statistique, que les approvisionnements de beurre dans les villes principales ont augmenté.

Il est précisé que le 1er octobre dernier, les approvisionnements de neuf villes atteignaient le chiffre de 33,477,000 livres, que l'on compare aux 31,958,000 livres au 1er septembre et aux 49,633,000 livres au 1er octobre de l'année dernière.

En ce moment, Montréal possède en réserve 11,330,000 livres; Toronto, 3,740,000 livres; et Québec, 4,813,000 livres.

A prendre ou à laisser...

Le général McNaughton lie le contrôle de l'énergie atomique à l'acceptation par la Russie des conditions occidentales — Dissidence de l'Australie

Paris, 5 (C.P.) — Tandis que le conseil de sécurité cherchait une solution à la crise berlinoise, le général A. G. L. McNaughton a déclaré aujourd'hui au comité politique des Nations Unies que le contrôle de l'énergie atomique ne devrait être exercé selon le mode proposé par les puissances occidentales et que si ce mode était repoussé, aucun contrôle ne pourrait exister.

Le délégué canadien, qui représente notre pays dans la commission de contrôle de l'énergie atomique, s'est déclaré perplexe au sujet d'une résolution présentée par le délégué soviétique, M. Vishinsky. Cette résolution propose la conclusion de deux ententes simultanées sur les problèmes de contrôle de l'interdiction et du contrôle des armes atomiques.

"Si les termes de la résolution sont employés par M. Vishinsky dans leur sens courant, a dit le général, je ne vois pas l'importance de ce choix entre deux conventions au lieu d'une. C'est une simple question de rédaction qui ne soulève aucune difficulté."

Mais si la résolution soviétique tend à rejeter les trois rapports

présentés par la commission de contrôle de l'énergie atomique, "il faudrait alors recommencer à zéro le travail accompli depuis deux ans et demi dans le vain espoir de s'entendre au bout du compte avec l'Union soviétique sur les points litigieux."

"Ce n'est pas une question de compromis, a précisé le général. Il ne s'agit pas de concilier deux positions extrêmes. Nous savons exactement ce qui est juste et nécessaire, nous l'avons demandé dans nos trois rapports, soutenu par la majorité de la commission".

En réponse à une question du délégué indien, M. McNaughton a précisé que si les trois rapports étaient acceptés, comme le propose le Canada, la commission pourrait procéder ensuite à la rédaction d'un traité "pourvu que l'Assemblée générale rallie à la proposition une majorité substantielle de voix y compris celles de toutes les grandes puissances".

Plusieurs interventions ont marqué ce débat. M. Vlado Clementis, délégué de la Tchécoslovaquie, a exprimé l'avis que l'attitude de la commission en était une de "méfiance". Il a dénoncé "l'inqualifiable pression" exercée par la majorité pour faire passer la motion canadienne. M. Hodgson, délégué d'Australie, a nié que le plan de la majorité fût un plan "américain", soulignant que tous les membres de l'O.N.U. avaient contribué à son élaboration. A l'instar de M. McNaughton, M. Hodgson a demandé à la Russie de clarifier sa position sur les deux ententes "simultanées".

Par ailleurs, M. Hodgson s'est déclaré incapable d'accepter aucune des deux propositions. Il a qualifié la proposition canadienne de "trop exclusivement négative".

"LES FIANCES"

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, "Les Fiancées", de Manzoni.

CARNET MONDAIN

LE CERCLE D'ART

L'assemblée annuelle du Cercle d'Art aura lieu mercredi prochain, à 2 h. 30, au numéro 19, de l'avenue Robert. Outre le président, il y aura les membres du conseil: Mmes Léon Mercier-Gouin, Claude Choquette, Albert Janin, Alfred Paradis, Jr., Hector Perrier et John Roy, ainsi que MM. Jean-Marie Gauvreau, Olivier Mercier-Gouin, Albert Janin, Claude Janin, Paul La Rocque et René Lescop. On procédera, à cette occasion, à l'élection du conseil d'administration de la Société.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE MONTREAL

L'ouverture de la saison artistique de l'Orchestre symphonique des Jeunes de Montréal, aura lieu vendredi, 15 octobre prochain, en la salle de l'Auditorium du Plateau. M. Noël Bruneau, violoniste, sera l'artiste invité de ce premier concert. Parmi les membres du comité féminin, on remarque: Mmes Micheline Legendre, Hélène Saucier, Huguette Guay, Claire Gratton, Suzanne Clerk, Colette Fortier, Eugénie Farmer, Marie Massin, Andrée Blain, Marcelle Cloutier, ainsi que Mmes Doucet et Lafertière.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

L'exécutif de la Société d'Étude et de Conférences recevra les membres de la presse à une conférence de presse, cet après-midi, à 5 h., à l'hôtel Windsor.

MARIAGES DELAGE-DELADE

Samedi dernier, à 9 h. 30, en l'église de Saint-Lambert, M. le chanoine A. Lessard, curé, a béni le mariage de Mlle Lucile Delage, fille de M. Victor Delage, C.R., décédé, et de Mme Delage, à M. Normand Delage, fils de M. et de Mme Oliva Delage. Pendant la messe, MM. Rosaire Miller et Tancrède Gaboury ont exécuté le programme de chant. M. Jean-Paul Delage accompagnait sa sœur et M. Delage était le témoin de son fils. Après la cérémonie religieuse, il y a eu réception au Club Canadien, puis M. et Mme Delage sont partis pour Plattsburg et New-York.

LEFEVRE-NADEAU

Son Exce. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a béni, samedi dernier, à 10 h., en l'église Notre-Dame des Neiges, le mariage de Mlle Louise Nadeau, fille de M. et de Mme L. Emile Nadeau, avec M. Marcel Lefebvre, ing. p., fils de M. et de Mme Antonio Lefebvre, décédés. M. Fernand Gratton touchait l'orgue à 5 h., pendant la messe, M.

Paul-Emile Corbeil a exécuté le programme de chant. M. Nadeau accompagnait sa fille et M. Gérard Lefebvre était le témoin de son frère, M. Paul Colette, beau-frère du marié. MM. Jean Mercier et Pierre Nadeau, cousins de la mariée, ainsi que M. William White, plaçaient les invités. Après une réception au Victoria Hall, M. et Mme Lefebvre sont partis pour New-York et Virginia Beach.

VERS LA HAVANE

Une délégation canadienne est partie samedi, vers La Havane, où elle sera reçue officiellement par notre ambassadeur canadien en ce pays. Le groupe accomplit ce voyage via New-York, Miami et Washington et s'est muni d'une procuration du maire de Montréal, M. Camille Houde. Ce groupe, sous la direction de Mlle Jeannine Boisvert, comprend les personnes suivantes: Mmes A.-A. Godbout et Fernande Lafleur, de Montréal; Mme L. Moral, de St-Hyacinthe; Mmes Adrienne Bouchard, Hélène Legendre et Germaine Desjardins, de Montréal; Mlle Marcelle Godbout, F. Wheeler, Alice Audet, S. Young, G. Prevost, A. Audet, Pauline Charette, Anita Geoffrion, Marcelle Brossard, Suzanne Tétrault et Fernande Lafleur, toutes de Montréal. MM. Marcel Lamontagne, Jean-Paul Loran, Robert Kingsley et William Haig.

RECEPTION

M. J.-A. De Séve et M. Claude Lapointe, de la compagnie Renaissance-Film, ont reçu hier soir un groupe de bibliothécaires et leurs amis pour la visite des studios de la Côte-des-Neiges. Ont pris part à cette visite: Mmes Marguerite Guillemette, Laurette Racine, Alberta Willem, Simone Desjardins, Marguerite Brousseau, A.-M. Bernier, Jacqueline Villeneuve, Claire Gervais, Mariette Thériault, Gabrielle Guérin, L. Massicotte, Jeanne Leblanc, Marguerite Mercier, Yvette Mercier, Albertine Chéné, Jeanne Blouin, Jeanne Saint-Pierre, Gertrude Faucher, Juliette Labelle, Virginie Pelletier, Anne-Marie Dorion, Gabrielle Olivier, M. Claude Aubry et plusieurs autres.

Aides-maternelles Inc.

L'Association des aides-maternelles Inc., fondée en 1927 par Mme Henri Gerin-Lajoie continue toujours ses activités au siège social de la Fédération nationale de Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke. Les membres de l'Association se portent au secours de la mère après la naissance d'un enfant. Elles peuvent aussi donner leurs soins aux bébés malades et aux adultes. Heures de bureau, 2 à 5 h., excepté le samedi et le dimanche.

Nous sommes votre ami, aussi!

Nous allons chercher et vous livrons en vitesse vos vêtements, les nettoyeurs à sec scientifique, les pressions avec précision — notre nettoyage donne aux vêtements un regain de vie et de couleur et vous confère cette chic apparence qui vous vaut le succès tant en affaires que dans la société. Vous trouverez que le nettoyage Léveillé est un placement au chapitre élégance.



Donnez un coup de téléphone à Léveillé si vous n'avez pas encore fait nettoyer vos vêtements d'automne — n'attendez pas l'engorgement! Comptez sur le nom Léveillé pour les meilleurs nettoyages et teintures en ville!

Signalez
CH. 2152

"Où teindre
est un art!"

Fondée en 1914
Léveillé
LIMITÉE

TEINTURIERS ET NETTOYEURS DE CONFIANCE Bureau: 4368, rue Parthois
Atelier: 4371, avenue Lafrance

Feuilleton du "Devoir"

LES FIANCÉS

par Alexandre MANZONI

Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

CHAPITRE PREMIER (1)

Ce bras du lac de Come qui s'élève vers le midi entre deux chaînes de montagnes, formées de petites baies que les montagnes forment de sinuosités, se resserre comme tout à coup, prend le cours et la largeur d'un fleuve entre un monticule à droite et une côte à l'autre bord. Plus loin, le fleuve étale à nouveau ses eaux en de nouvelles baies, ralentit son cours et reprend le cours de lac. La côte s'élève d'un rd en

Les fiancés, de Manzoni, (deux volumes) sont en vente à Pides, 25 est, rue Saint-Jacques, à Montréal, au prix de \$2.50 (par le poste: \$2.65).

ente douce et continue, puis se rompt en coteaux et en vallées selon la structure des montagnes et le travail des eaux qui en descendent. La rive extrême sur le lac n'est que graviers et gros cailloux; plus loin apparaissent des champs cultivés, des vignobles au milieu desquels s'élèvent des villages, des hameaux et des maisons de campagne.

Entre ces villages, des hautes du lac, d'une éminence l'autre courent des petits chemins et des sentiers, parfois enfoncés dans des envasements entre deux murs et quelques cimes de montagnes, parfois élevés sur des

plateaux ouverts où s'offrent des points de vue plus ou moins étendus mais toujours riches et toujours nouveaux.

C'est par l'un de ces sentiers que, le 7 novembre 1628, sur la fin du jour, revenait don Abbondio, curé de Lecco, l'un des villages dont il est question plus haut. Il récitait tranquillement son bréviaire. Quelquefois il le fermait entre deux psaumes et portait les yeux autour de lui, les arrêtant sur une partie de montagnes où le soleil jetait sa et là des teintes sur les masses saillantes de rochers comme de larges et inégales bandes de pourpre. Puis don Abbondio se remit à son bréviaire. Il arriva ainsi à un détour du chemin où il avait l'habitude de toujours le voir. Il y vit une chose à laquelle il ne s'attendait nullement et qu'il ne préférait beaucoup ne point voir. Deux hommes se tenaient vis-à-vis l'un de l'autre. Leur costume et leur physionomie ne laissaient aucun doute sur leur condition. Ils étaient coiffés d'une résille

te qui leur tombait sur l'épaule gauche, portaient une ceinture cuir à laquelle tenaient deux stolets, une corne pleine de poudre était suspendue à leur ceinture, un manche de couteaux émergeait hors de la poche de leurs larges braies bouffantes: au premier coup d'oeil on les reconnaissait pour des bravi. Ces bravi, alors très nombreux dans l'Italie septentrionale, étaient des vagabonds qui, moyennant salaire ou non, s'attachaient à quelque chevalier ou gentilhomme, officier ou marchand, pour lui prêter aide et main forte, ou plutôt pour tendre des pièges à autrui.

Il était évident que ces bravi attendaient quel'un. Ce qui causa le plus de déplaisir à don Abbondio fut de comprendre, à certains mouvements qu'ils firent, que la personne attendue était lui-même. Les voyant marcher droit à lui, mille pensées se présentèrent à la fois à son esprit. Il se demanda s'il n'y aurait pas quelque issue dans le chemin entre lui et les bravi. Peut-être avait-il péché contre quelque homme puissant ou vindicatif; le témoignage de sa conscience le rassurait jusqu'à un certain point. Cependant, les bravi approchaient. Don Abbondio introduisit l'index et le médus de sa main gauche dans le col de son rabat comme pour le rajuster. Les faisant circuler autour de son cou, il tournait en même temps la tête en arrière cherchant à voir si quelqu'un n'arrivait pas. Il ne vit personne. Une

faire? Retourner sur ses pas? Trop tard. Fuir? C'était comme dire: poursuivez-moi. Dans l'impossibilité de se soustraire au danger, il y eut; les moments de cette incertitude lui étaient si pénibles qu'il ne songeait plus qu'à les bréger. Il hâta le pas, recula un verset d'une voix plus forte, se composa une physionomie calme et souriante et quand il se trouva face à face avec les deux personnages en question, il se dit: "Nous y voilà" et s'arrêta tout court.

Monsieur le curé, dit l'un des deux, en le regardant fixement. — Que désirez-vous, répondit don Abbondio.

Vous avez l'intention, reprit l'autre du ton menaçant et irrité d'un homme qui surprend un intérieur à accomplir une mauvaise action, vous avez l'intention de marier Renzo Tramaglino et Lucia Mondella!

C'est-à-dire, reprit don Abbondio d'une voix chevrotante, c'est-à-dire... ces messieurs savent très bien comment se passent ces choses. Le pauvre curé n'y entre pour rien: ils font leurs arrangements... et puis ils viennent à nous comme on va à un comptoir recevoir son argent... — Et bien, lui dit le bravi à l'oreille d'un ton de commandement, ce mariage ne doit pas se

faire ni demain, ni jamais. — Mais messieurs, reprit don Abbondio de la voix douce et polie de qui veut persuader un impatient, daignez vous mettre à ma place. Si la chose dépendait de moi...

Monsieur le curé, reprit l'autre camarade, le mariage ne se fera pas, ou... et ici un bon juron, ou celui qui le fera ne s'en repentira pas car il n'en aura pas le temps, et... un autre juron.

Mais, reprit le premier, monsieur le curé sait vivre et nous ne lui voulons aucun mal, pourvu qu'il soit sage et prudent. Monsieur le curé, l'illustissime seigneur don Rodrigo vous salue...

Ce nom eut dans l'esprit de don Abbondio l'effet d'un éclair dans le fort d'un orage: jetant une leur confuse et momentanée sur les objets, l'éclair ajouta à l'épouvante. Instinctivement, il se fit une inclination profonde et dit: — Si ces messieurs pouvaient me suggérer...

Vous suggérer, à vous qui savez le latin interrompit le bravi avec un rire ignoble et féroce. C'est votre affaire. Et pas un mot sur cet avis, sinon ce serait tout comme si vous faisiez le mariage. Allons, que faut-il dire de

vous part à l'illustissime seigneur don Rodrigo?

Mes respects... — Expliquez-vous. — Disposé... toujours disposé à l'obéissance. Prononcez ces mots, il ne savait s'il faisait une promesse ou un compliment. Les bravi, eux, les prirent dans leur sens le plus sérieux.

Fort bien, et bonne nuit, Sire curé, dit l'un des deux et ils prirent le chemin par où était venu don Abbondio et ils s'éloignèrent en chantant une vaine chanson.

Le pauvre don Abbondio demeura un moment la bouche ouverte et comme frappé d'un charme, puis il se dirigea chez lui mettant avec peine une jambe devant l'autre.

Don Abbondio, on s'en sera rendu compte, n'était pas avec un cœur de lion. Des ses premières années, il avait dû réprimer que la pire des conditions à cette époque était celle d'un animal sans dents ni griffes et qui ne se sentait point de force à être dévoré. La force légale ne protégeait aucunement l'homme paisible et inoffensif. On ne manquait pas de lois et de peines contre les violences entre particuliers; elles venaient par déguisement. Ces édits répétés ne servaient qu'à attester l'impuis-

sance des législateurs et s'ils produisaient quelque effet, c'était d'ajouter de nouvelles vexations à celles dont souffraient les personnes pacifiques et sans défense. L'impunité était organisée et avait des racines que les ordonnances ne pouvaient ébranler.

Pas très courageux, don Abbondio avait depuis longtemps pris le parti de fuir toutes contestations et de céder dans celles qu'il ne pouvait éviter. S'il lui fallait opter entre deux adversaires, il se mettait invariablement du côté du plus fort, mais toujours en arrière et ne manquait pas d'assurer l'autre qu'il n'était pas volontairement son ennemi.

Arrivé chez lui et pressé de se trouver en compagnie sûre il se hâta d'appeler Perpetua, sa servante fidèle et affectionnée. Celle-ci à la vue du visage bouleversé de son maître, découvrit au premier abord qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire.

Miséricorde, qu'avez-vous donc, cher maître?

A suivre



Pierre Balmain, invité de la maison Eaton

Pierre Balmain, couturier français de réputation internationale, a été présenté à la presse montrealaise vendredi, à un cocktail offert en son honneur par la maison Eaton. Le Ritz-Carlton, M. Balmain, de tous les couturiers de France, semble être le plus accessible et, par son naturel, il a conquis d'emblée toutes les personnes présentes à la réception.

Comment Balmain en est-il venu à la haute couture? Il vous le dira lui-même: étudiant en architecture, Christian Dior l'avait remarqué à cause de sa grande fantaisie et de son imagination toujours à l'affût de nouveautés. Il lui proposa un pacte: s'adonner à la couture pour une période de huit mois puis il le dirigerait selon ses aptitudes soit vers l'architecture, soit vers les hautes modes. Vous savez le reste... c'est ainsi que nous est né un couturier dont la réputation n'est plus à établir.

La première robe de mariée de Balmain a été vendue à Toronto et c'est la maison Eaton qui en a fait l'acquisition, à ce moment pour une riche cliente. Balmain qui arrivait de Chicago après un tour d'Amérique, a déclaré à son auditoire qu'il aimait beaucoup le Canada, Montréal tout spécialement: il s'y retrouve un peu chez lui car notre ville demeure sous bien des rapports, très près de la France.

"Le New Look", mais c'est vous, chères journalistes, qui l'avez inventé... les couturiers n'ont rien eu à y faire! Quant aux vêtements de sport en France, ils sont à peu près semblables à ceux que porte la Canadienne: un pantalon de gabardine dit fuséau, et une blouse de même tissu qui assure le maximum de confort.

Bref, Balmain est un couturier français très sympathique et qui a conquis la gent de la presse montrealaise.

Des femmes chez les vétérinaires

Guelph, Ont. (P.C.) — Six jeunes filles se sont inscrites dans le groupe des 127 étudiants de première année au collège des vétérinaires de l'Ontario, Marguerite Wood, de Québec, est parmi ces étudiantes.

Soulagez VITE Ce Nez Sec, Bouché!

Quelques gouttes de Vicks Vapo-rol dans chaque narine agissent vite à l'endroit du mal! Vapo-rol dégage les voies respiratoires et soulage la toux, la grippe, le rhume de cerveau. Essayez-le!

VICKS VAPO-ROL

Lettre ouverte à la commission de l'industrie laitière

L'Association canadienne des électriciens et le prix du lait

Montréal, le 1er octobre 1948. Commission de l'Industrie Laitière, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal, 1.

Cher monsieur Savoie, L'Association Canadienne des Électriciens, tout comme le reste des consommateurs, est vivement consternée par l'augmentation projetée dans le prix du lait. Vous pouvez vous rappeler nos démarches de l'an dernier quand cette même question est venue devant le public. Au cours des deux assemblées que nous

LA MODE DU JOUR



La robe matelot habille très bien et joliment les fillettes. De ligne princesse, à manches longues ou courtes, ce modèle va faire sensation dans le cercle enfantin.

Ce patron No 9375 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grandeur 6, robe, requiert 2 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur; pantalons: 7 huitièmes de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de mandat de 30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

INVARIABLEMENT PUR ET SAIN

déclare le chimiste. Tel est le résultat de chacune de ses analyses portant sur le LAIT

SAINT-ALEXANDRE

Essayez notre lait JERSEY

FR. 1163

Laiterie ST-ALEXANDRE

LIMITÉE

LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CRÈME

ACTIVITÉS FÉMININES

COURS GRATUITS

Chez les 56 de N-Dame du Bon-Cœur, 4287, Westmount, tél. WI. 0132, chapeaux, couture, cuisine, tissage, anglais, l'après-midi et le soir, dès le 4 octobre.

REUNION DES AIDES-MATERNELLES Jeudi, 7 octobre, à 2 h. 45, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Les membres anciens et nouveaux de l'Association des Aides-Maternelles sont invités tout spécialement à se réunir. Des Pères des Missions étrangères présenteront "À la Croisée des Chemins", film sonore. Clotier servi. Prix de présence en argent.

RETRAITES FERMÉES

Au couvent de Marie Reparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal, il y aura retraites fermées en novembre: du 5 au 7, pour infirmières graduées, précédées par un Père Jésuite; du 11 au 14, retraite de préparation au mariage, et du 15 au 18, pour dames des deux sexes. Les retraites seront dirigées par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. On est prié de s'inscrire à l'avance en écrivant ou en téléphonant: Dr. CHAPPELLE DE MARIE REPARATRICE, Boulevard Mont-Royal.

Outremont. Jeudi prochain, le 7 octobre, aura lieu l'heure Sainte mensuelle, à 8 h. 30, sous la présidence de M. R. P. Lemay, S.S.S. Présidera cette heure sainte M. Chénier, Chant du Salut après la consécration au Sacré Cœur.

DEMONSTRATION CULINAIRE

La première démonstration d'art culinaire à l'École d'éducation familiale de son 12e est, boulevard St-Joseph, aura lieu mercredi prochain, 6 octobre, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir.

Le programme aura les plats de fantaisie pour la confection des gâteaux individuels et appréciés à l'occasion des réceptions d'automne.

Le buffet sera dressé: Pâtisseries riches: pâte sucrée, pâte à petits fours, pâte amaretti, ströpp d'abricot, glace blanche, sablés français, fromages glacés, incognito, cubes aux tomates, pyramides à l'orange, paines mignonnes, nœuds blancs.

Visite à Renaissance Films

Un groupe de bibliothécaires de Montréal et leurs invités ont fait hier soir la visite détaillée et très intéressante des studios et des bureaux de Renaissance Films à la Côte des Neiges, première industrie canadienne de cinéma.

Sous la conduite de M. J.-A. De Séve et de M. Claude Lapointe, visiteurs et visiteuses ont suivi avec grand intérêt commentaires et explications leur permettant de s'imaginer un peu le travail formidable qu'est la réalisation d'un film et d'admirer l'installation moderne et très au point de ces premiers studios canadiens, en voie d'achèvement.

La soirée s'est terminée par la projection sur l'écran d'une charmante petite salle en amphithéâtre des premières prises de vues de *Rançons*, prochain film canadien, et dont ces premières scènes sont des extérieurs tournés à Lourdes, en France. La 2e bande projetée était une suite de tests sonores destinés à illustrer la qualité du son des appareils enregistreurs de Renaissance Films. Tout le monde a été d'accord pour trouver les résultats parfaits. On a déroulé pour finir le film d'espionnage intitulé *Marthe Richard* avec Edwige Feuillère et Eric von Stroheim.

Le prix majoré de gros pour le lait en nature sans faire porter l'augmentation par le consommateur.

Les distributeurs ne pourraient-ils pas envisager une année à profits moindres (si, toutefois, les profits étaient moindres) dans la distribution du lait en nature, surtout à ce temps-ci alors que l'inflation devient un fardeau pour le petit salarié en particulier, et une menace à la société en général.

La Commission Laitière, croyons-nous, a de grandes responsabilités envers le public. Elle a, selon nous, la tâche de procurer au peuple un aliment de base comme le lait, à un prix que ce peuple peut payer.

Respectueusement soumis, Cécile G. DUPUIS, Secrétaire.

A SAINTE-JUSTINE

Il ne faut pas rester indifférent à l'appel des enfants malades

Toutes les paroisses qui n'ont pas obtenu leur objectif à l'église, dimanche, devront redoubler de zèle à domicile, d'ici jeudi, pour répondre à l'appel des enfants malades de Sainte-Justine

Le Comité central de la campagne qui ne possède pas encore tous les rapports des quêtes d'hier, nous disait ce matin, cependant, qu'en raison de l'inclemence de la température, en fin de semaine, la quête à domicile avait forcément été retardée. Le comité invite donc tous ceux qui n'auraient pas encore reçu la visite de l'auxiliaire d'adresser leur souscription à l'hôpital afin que tous puissent se rendre le témoignage d'avoir fait leur part en faveur des ENFANTS MALADES DE SAINTE-JUSTINE.

C'est grâce à toutes les amonnes recueillies au cours de cette campagne, déclare le président, que nous pourrions aider l'hôpital à continuer son œuvre de vie à l'endroit de nos enfants.

N'ATTENDONS PLUS...

Répondons à l'appel de l'auxiliaire qui est celui d'un enfant que notre générosité aura contribué à sauver. Ce n'est pas un luxe que de collaborer à cette campagne, c'est une nécessité, c'est un devoir national. L'hospitalisation des enfants, on ne saurait trop le répéter, est plus dispendieuse que l'hospitalisation des adultes et ses revenus ordinaires bien inférieurs à ses dépenses. C'est dans le but de couvrir son déficit et de maintenir l'œuvre que l'hôpital fait appel à la population par sa quête annuelle.

DES VIES SAUVÉES

se comptent par milliers à Sainte-Justine. Les titres à notre reconnaissance sont assez grands pour légitimer une générosité qui ne

connaisse pas de défaillance puisqu'il s'agit de nos enfants: pour qu'ils vivent!

AUXILIAIRES On prie instamment les auxiliaires de faire tenir leurs rapports au comité de la campagne le plus assidûment possible, afin d'être en mesure d'établir les résultats à date.

CONCOURS EN FAVEUR DES ENFANTS MALADES DE L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Afin d'encourager le public à donner davantage aux petits enfants de Sainte-Justine, un généreux donateur offre \$100 (cent dollars) de prix en argent, soit un premier prix de \$50 et les deux autres de \$25. Prendront part à ce concours, les personnes qui, en adressant une obbole de \$2 et plus à l'hôpital Sainte-Justine, section concours, d'ici jeudi le 7 octobre à minuit, donneront le chiffre, le plus près possible, de la consommation de plats de lait faite dans une semaine à l'hôpital. Pour plus de détails, écoutez l'heure familiale à CHLP ce soir et les autres soirs.

Université de Montréal

COURS DE JURISPRUDENCE POUR LES INFIRMIERES

Des cours de jurisprudence, appliquée à l'infirmière, seront donnés par l'avocat Jean-Louis Dorais, à l'Institut Marguerite d'Youville, 1185 St-Mathieu, et commenceront samedi le 16 octobre, à 9 h. 30 du matin. On s'inscrit à l'adresse ci-dessus, tél.: FI. 1182.

"Tout le monde aime sa saveur naturelle!"

"Vous obtenez plus pour votre argent!"

"Une régal CHAUD ou FROID!"

NABISCO SHREDDED WHEAT

Avis aux amateurs d'un bon déjeuner! Le délicieux NABISCO Shredded Wheat est une céréale avec la saveur naturelle de blé complet! Et vous avez 12 gros biscuits de 1 once dans chaque carton! Vous vous régalez du NABISCO Shredded Wheat fortifiant, sain, frais — tel qu'il sort du carton — ou CHAUD (plongé dans de l'eau chaude et égoutté). Essayez NABISCO Shredded Wheat demain!

Cuit par CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
NIAGARA FALLS, CANADA SW-126F

Vous ne vous lasserez jamais de cette saveur

Les Beaux-Arts

Gazette artistique

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS:
"Le beau voyage"
12 h. 10, 3 h. 25, 6 h. 25, 9 h. 40.
"Mademoiselle Swing"
1 h. 45, 5 h. 15, 8 h. 15.
CINEMA DE PARIS
"Antoine et Antoinette"
1 h. 20, 1 h. 50, 4 h. 25, 6 h. 35 et 9 h. 30.
ORPHEUM:
"Mickey"
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55.
"Fighting Back"
10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.
PALACE:
"A Foreign Affair"
10 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 35.
LOEW'S:
"Easter Parade"
10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 40.
CAPITOL:
"The Street With No Name"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.
PRINCESS:
"The Walls of Jericho"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.
IMPERIAL:
"Deep Waters"
10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05.
"Here Comes Trouble"
10 h. 10, 12 h. 35, 5 h. 20, 8 h. 45, 9 h. 10.
KENT:
"Hamlet"
2 représentations par jour — à 8 h. 30 et à 8 h. 30.

Spectacles

MONUMENT NATIONAL:
Faust, de Gounod, avec Armand Mestral, Pierre Vidor, Lionel Daunais, Yolande Guérard, Dolorès Drolet, Jeanne Desjardins, Pierrette Lachance, et les ballets Monopoli. Chef d'orchestre: Jean Guillet. En soirée, les 5, 7, 9 et 10 octobre.

GESU: "Tit-Cog", pièce en 3 actes de Gratien Gélinas, en soirée, du 5 au 9 octobre inclusive, de 10 à 12 heures.

RITZ-CARLTON: Récital de M. Paul de Marky, pianiste, vendredi soir, le 8 octobre, à 8 h. 30.

RITZ-CARLTON: Jacqueline Blancard, pianiste, et André de Ribapierre, violoniste, en récital, lundi soir, le 11 octobre.

EGLESE NOTRE-DAME: Récital d'orgue de sir Ernest MacMillan, mardi soir, le 12 octobre.

PLATEAU: Les Cosques du Don, dirigés par Serge Jaroff, mercredi soir, le 13 octobre.

HIS MAJESTY'S: Le Quatuor Italien d'opéra: Lina Aimaro, soprano-coloratura, Toti Manna, soprano lyrique, Mino Cavallo, baryton, et Ettore Ponno, ténor, jeudi soir, le 14 octobre.

PLATEAU: L'orchestre Symphonique des jeunes, Chef d'orchestre, Fernand Gratton. Soliste: Noël Brunet, violoniste. Vendredi soir, le 15 octobre, à 8 h. 45.

COLLEGE ST-LOURENT: Marian Anderson, contralto, samedi soir, le 16 octobre.

RITZ-CARLTON: Récital de M. Paul Doyon, pianiste, lundi soir, le 18 octobre.

PLATEAU: Les 19 et 20 octobre, concerts symphoniques, sous la direction de M. Desiré Defauw. Soliste invité: Tossy Spivakovsky, violoniste.

EGLESE NOTRE-DAME: L'orchestre National de France, 98 musiciens sous la direction de M. Charles Muench, jeudi soir, le 21 octobre.

EXPOSITION DE PEINTURES

ECOLE CENTRALE DES ARTS ET METIERS: 1265 rue St-Denis, exposition des œuvres de J.-P. Pépin, peintre canadien, tous les jours, de 10 h. a. à 10 h. p.m., jusqu'au 17 octobre inclusivement.

Londres n'y songe pas

Londres, 5 (P.C.) — Un porte-parole du gouvernement britannique s'est moqué, hier matin, d'un rumeur selon laquelle les plans de guerre seraient avancés au point que des discussions auraient lieu pour préparer l'évacuation de certains services gouvernementaux en territoire canadien.

"Nous n'avons évacué aucun service pendant la dernière guerre et il est très probable que nous adoptions cette ligne de conduite dans le cas d'une nouvelle guerre" a dit ce porte-parole.

C'est le journal communiste *Daily Worker* qui prétendait posséder sur le sujet des informations précises. D'après ce journal, on avait discuté en haut lieu et jusqu'au détail l'évacuation d'un personnel nombreux. Le déménagement aurait conduit certains services loin de la zone dangereuse de Londres vers d'autres centres des îles, et jusqu'au Canada dans le cas des services les plus importants.

Plus tôt, le député communiste de Fife-West, M. Willie Gallagher, avait prédit que dans le cas d'une nouvelle guerre, la famille royale émigrerait au Canada. Mais tandis qu'on arrêtait la démolition des abris antiaériens et qu'on remettait les sirènes en état de fonctionner, ces derniers jours, la famille royale annonçait quand même pour cette semaine son retour de Balmoral. Elle reprendra sa résidence normale à Londres.

Tous les officiers qui ont commenté les déclarations mentionnées sont d'accord pour affirmer qu'il n'est nullement question d'évacuer des services gouvernementaux vers les dominions.



JULIEN DUVIVIER PARLE DE "PANIQUE"

M. Jean Guillet, chef d'orchestre, Mlle Pierrette Lachance, soprano, et M. Yolande Guérard, basse, dont le talent contribue au succès que remportent les représentations de l'opéra FAUST, aux Variétés Lyriques.

DISQUES RECENTS

"Le Messie" de Haendel

(par Albin RIVARD)
Le Messie de Haendel, que R.C.A. Victor offre aux amateurs de belle musique, est une œuvre non seulement célèbre mais relativement connue du public cultivé, puisque ces dernières années elle a été exécutée et même irradiée à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de la Semaine Sainte.

Haendel a laissé une production immense: 30 opéras; 122 œuvres vocales pour duos, trios ou petites cantates; plusieurs recueils de suites et de fugues; 37 sonates et trios; 18 concertos pour orgue et orchestre; 32 oratorios; plus tout un répertoire de musique pour fêtes en plein air où l'on trouve la grande sérénade si goûtée — *Water Music*, qui est la plus ancienne des œuvres pour orchestre jouées couramment aujourd'hui.

La carrière de ce compositeur peut se diviser en deux parties: pendant la première ce sont les opéras qui dominent son œuvre, et dans la deuxième partie, à partir de 1741 environ, ce sont les oratorios. Dans cette dernière catégorie un groupe de seize oratorios traitent des sujets religieux; les chefs-d'œuvre y sont nombreux: *Samson*, *Judas Macchabée*, *Jephthé*, le magistral *Israël en Égypte*, et *Le Messie* qui est non seulement le plus grand de ces oratorios bibliques, mais aussi le chef-d'œuvre par excellence de Haendel.

Comme le titre l'indique, cet oratorio est consacré à la glorification du Christ. Il n'a pas été conçu comme un récit racontant tous les épisodes de la vie du Sauveur; c'est plutôt une série de méditations qui embrasse, avec les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie du Christ, tout le cycle de la vie liturgique, depuis les prophéties jusqu'au jugement dernier. Œuvre de haute inspiration religieuse non seulement par son sujet, mais encore parce que c'est l'ouvrage de prédilection d'un chrétien qui y avait mis toute son âme et son cœur.

Haendel avait dit quelque temps avant sa mort: "Je voudrais mourir le vendredi saint, dans l'espoir de rejoindre mon bon Dieu, mon doux Seigneur et Sauveur, le jour de sa résurrection". Et l'on peut dire que ce souhait fut réalisé, car le grand musicien mourait aux premières heures du samedi saint, 14 avril 1759.

Les ouvertures ou "sinfonie" des opéras et oratorios de Haendel forment à elles seules une partie importante de son œuvre symphonique. Tandis que le maître employait le plus souvent la forme lulliste en trois mouvements — lent, vif, lent — la majestueuse introduction qu'il a écrite pour *Le Messie* est d'abord lente, puis devient plus animée en forme de fugue.

Le vaste oratorio se divise en trois parties. Dans la première viennent d'abord les prophéties qui annoncent le Christ, puis le récit de Sa naissance, et l'évocation des principales étapes de Sa vie publique. Les pièces les plus célèbres dans ce premier

groupe sont: le chœur: *And the glory of the Lord, et l'air: He shall feed His flock*. C'est dans cette première partie que se trouve, après le chœur *For unto us a Child is born*, et avant le récitatif *There were shepherds abiding in the field*, un intermède orchestral célèbre: la *Symphonie pastorale* qui décrit la veille des bergers pendant la nuit de Noël.

La deuxième partie va de la Passion jusqu'au triomphe du Christ par l'Église. Elle comporte notamment le chœur de l'Ascension, à cinq voix, qui est une paraphrase du *Tollite portas*. Mais le sommet, c'est l'*Alléluia* universellement connu, dont on a dit que c'est la plus splendide et la plus soutenue des inspirations de Haendel. Enfin la troisième partie acclame le Christ à la fois rédempteur et juge; elle débute par un chant qui est une prière confiante et un acte de foi au jugement dernier et à la résurrection, l'un des passages les plus émouvants de toute l'œuvre.

À plusieurs reprises les chœurs de cet oratorio ont la structure d'une fugue, et le sonnet *Amen* final est particulièrement remarquable sous ce rapport.

L'on pourrait facilement allonger la liste des pièces extraordinaires; car il n'y a rien d'indifférent dans cette œuvre monumentale, depuis le premier solo *Every Valley shall be exalted* jusqu'à la grandiose chorale finale *Worthy is the Lamb*. Mais alors il faudrait citer presque tout.

Le nouvel enregistrement — albums DM 1194 et 1195 — donne l'œuvre complète, ce qui est rare car dans plusieurs enregistrements antérieurs on a laissé de côté certaines parties qui sont généralement omises dans les présentations publiques. La présente version comprend 21 disques de 12". Les solistes sont: Elsie Suddaby, soprano; Marjorie Thomas, contralto; Heddie Nash, ténor; Trevor Anthony, basse; et Herbert Dawson, organiste; les chœurs sont chantés par la Lutan Choral Society et des groupes spécialement exercés pour la circonstance: l'orchestre est le Royal Philharmonic, et l'exécution est dirigée par sir Thomas Beecham.

Les studios HMV, en Angleterre, ont mis plus de cinq mois à réaliser cet enregistrement. L'on a apporté un soin spécial à rendre l'œuvre selon les traditions de l'époque. Quatre chœurs différents chantent tour à tour; deux sont composés exclusivement de professionnels, au nombre de 42 et 65 respectivement, et les deux autres sont formés d'amateurs, le plus nombreux groupant 250 voix.

La première surface est consacrée à une allocution de M. Beecham; il y expose les problèmes d'interprétation que pose cet oratorio, et la façon dont il les a résolus. Cette exécution soignée a reçu un enregistrement superbe, de sorte que la nouvelle version est fort supérieure à celle que sir Thomas Beecham avait dirigée il y a plusieurs années.

COUPLE CHARMANT AU SAINT-DENIS

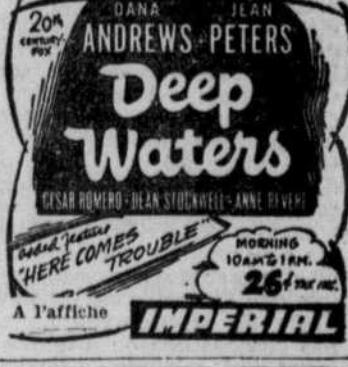
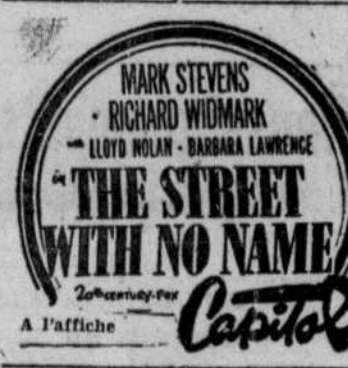


Renée Saint-Cyr et Pierre Richard-Willm, dans une scène de la belle production "Le Beau Voyage", présentant à l'affiche au Saint-Denis.

Le Quatuor italien d'opéra au Majesty's

Les premiers artistes italiens à venir directement de leur pays au Canada depuis bien des années sont ceux que nous fera entendre la Canadian Concerts & Artists, le 14 octobre, au His Majesty's. Ce sera là le premier concert de la série de cinq préparée par ce bureau d'impressions, les autres devant nous faire entendre ou voir José Torres, Witold Malcuzyński, l'Orchestre de Rochester et les Ballets Russes de Monte-Carlo. Les artistes constituant le quatuor italien d'opéra, Lina Aimaro, soprano-coloratura, Toti Manna, soprano lyrique, Mino Cavallo, baryton, et Ettore Ponno, ténor, appartiennent tous aux premières maisons d'opéra d'Italie et sont tous doués de voix remarquables. Ils se feront entendre dans les principaux extraits, soli, duos et quatuors de l'école italienne, où ils ont la réputation d'être hors pair. On pourra enfin, grâce à eux, se rendre compte si ceux qui ont voyagé en Italie ces dernières années ont raison de dire qu'aucune voix en Amérique, même au Metropolitan, n'est comparable à celles-là. Ils chanteront en costume, et termineront le concert par un choix de chansons italiennes populaires qui font toujours grand effet.

Le quatuor aura, avant de chanter à Montréal, fait son début d'Amérique au Carnegie Hall de New-York, avec un orchestre symphonique dirigé par Alfredo Antonini. Au His Majesty's il se fera accompagner par le pianiste-compositeur Francesco Pinzacccone, Napolitain formé au Conservatoire de cette ville, directeur musical du Théâtre Royal de Rome, avec qui ont déjà chanté Gina Cigna, Maria Caniglia, Beniamino Gigli, Ferruccio Tagliavini et autres artistes de premier plan.



Démonstration d'une nouvelle méthode de piano

Chez les professeurs de musique du Québec

Ce soir, 5 octobre, au studio de Mme Edna-Marie Hawkin, 4200, avenue Green, M. Reginald Unwin, de Toronto, donnera une causerie et illustrera, de façon pratique, une méthode nouvelle d'enseignement du piano. M. Unwin parlera des nouveaux procédés développés par le professeur James Ching, de Londres, procédés qu'il a éprouvés et appliqués dans ses cours de pédagogie, à son école de piano de Londres.

Seuls les membres de l'Association sont invités. Ils sont instamment priés d'être présents.

André de Ribapierre au Eastman School of Music

New-York, 5 (Spécial au Devoir) — André de Ribapierre, violoniste suisse-français de réputation mondiale, vient d'être nommé professeur de violon au Eastman School of Music de Rochester, N.-Y. Le poste avait été mis au concours et soixante-trois concurrents s'étaient inscrits. Ce n'est pas la première fois que la célèbre école de musique marque ses préférences pour les disciplines néo-latines d'Europe, en particulier celle de la France. En effet, deux grands organistes parisiens, aujourd'hui disparus, y ont enseigné: Abel-Marie Dacaux et le maître Joseph Bonnet. M. de Ribapierre fait actuellement une tournée du nord de l'Amérique avec Jacqueline Blancard, pianiste, sa compatriote. Ils doivent donner un récital à Montréal le 11 octobre, au Ritz-Carlton. Tous deux font partie du bureau de Concerts de Bernard Laberge, N.-Y. M. Laberge est un Canadien natif de Québec.

Les RR. PP. Lachance en deuil

Les RR. PP. Clément-M. Lachance, O.P., professeur chez les Dominicains à Ottawa, et Louis Lachance, O.P., professeur à l'Université de Montréal, ont perdu leur sœur, Mme L. Boucher, décédée à Québec. Le service aura lieu demain matin.

Le Devoir offre aux RR. PP. Lachance ses respectueuses condoléances.

Annonces classifiées

AUTOS USAGES

S&L AUTO SALES REG'D

1931. Spécial Studebaker sedan — \$249.00
1948. Chevrolet coach
1947. Chevrolet convertible
1947. Mercury sedan
1946. Monarch sedan
1943. Plymouth sedan
1941. Dodge sedan
1941. De Soto sedan
1940. Buick sedan
1940. Ford sedan
1939. Chrysler sedan
1938. Packard coach
1938. Dodge 7 passagers
1938. Cadillac convertible
1938. Dodge coach
1938. Packard sedan
1937. Dodge 7 passagers
1937. Ford coupé sport
1936. Packard coach
1935. Ford coach
1934. Ford sedan
1933. Chevrolet coach
1931. Buick sedan
1931. Pontiac coach
1931. Ford panel
1948. Chevrolet pick-up

AINSI QUE TOUTES MARQUES DE CAMIONS NEUFS ET USAGES
ECHANGE - TERMES SI DESIREZ
2500 MASSON (coin St-Denis)
FR. 0555 16-10-48

NE CHERCHEZ PAS INUTILEMENT. RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT CHEZ

BOISCLAIR AUTO Ltée

PROFITÉS D'UN CHOIX EXCLUSIF DE VOITURES NEUVES ET USAGES.

1942. Plymouth opéra coupé
1948. Plymouth opéra coupé
1947. Buick sedan
1941. Buick sedan
1941. Chrysler sedan
1942. Chrysler coupé d'affaires
1942. Plymouth sedan 2 portes
1941. Dodge sedan
1940. Oldsmobile htd. sedan
1940. Hudson convertible
1939. De Soto sedan
1948. Mercury sedan.
7480 RUE LAJEUNESSE — Victoria 3621
11-10-48

ARTICLES DE MENAGE

Chaises en chrome

Assortiment complet de chaises en chrome et de tables à formica, pour cuisine, restaurants et clubs. Les prix valent entre 9.50 et 14.20. Le meilleur marché à Montréal et le mieux en fait de qualité. Garantie sur chaque article. Maison responsable et très réputée. Ramal, et Guertin Limitée. M. Gaston Labella, 1184-5, 8-10-48

A VENDRE

Collection du journal "Le Devoir", période de la dernière guerre, août 1939 à octobre 1945. S'adresser à 6979, St-Vallier, T.A. 9773. 9-10-48

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemire, M.A. 1838. j.a.o.

PERSONNEL

Contre troubles de l'estomac, de fofe, des reins, des intestins, employez le tonique BOW-TON. Produit composé d'herbes, de racines, d'écorces, de feuilles et de pâtes choisies avec soin. Futurité méconnue. Bienfaisant aux adultes comme aux enfants. Se détache \$1.25. Envoyez un mandat-poste à Bae Drug Company, 6050 rue Sherbrooke ouest. Toutes commandes expédiées franco. 16-10-48

Contre épuisement, lassitude, perte d'appétit, essayez une bouteille de comprimés de levure VITAMON. Contiennent du fer, des vitamines A, B, C et autres éléments reconstituants de la santé. Se détache \$1.10 la bouteille. Envoyez un mandat-poste à Bae Drug Co., 6050 rue Sherbrooke ouest. Toutes commandes expédiées franco. 16-10-48

"VIEUX" à 40, 50, 60 ans? Vous êtes tout! Des milliers d'hommes restent vigoureux à 70. Les comprimés Oxyret tonifient un organisme pauvre en fer. Pour un simple épuisement, nombre d'hommes et de femmes se croient "vieux". Nouveau format d'essai SEULEMENT 50c. Toutes pharmacies. 8-10-48

PROPRIETE A VENDRE

DEVENEZ PROPRIETAIRE

D'UNE MAGNIFIQUE MAISON

4-5-6-7 APPTS FINIS MODERNE

CAVE 7 PDS. PANCHER EN CIMENT,

COMBLE FRANCAIS BARDEAUX

D'ASPHALTE

REVETEMENT EXTERIEUR EN BRIQUE

CONDITIONS

4 appts. Coût 1200.00 Ac. Taux mens. 24.40
5 appts. 6100.00 1300.00 26.38
6 appts. 6700.00 1200.00 28.91
7 appts. 7200.00 31.13

BEAUCOUP D'AUTRES MODELES

TERRAINS NON COMPRIS

Pour informations:

7570 CH.-COLOMB

TA. 1600

De 9 a.m. à 5 p.m. tous les jours

excepté le samedi. 8-10-48

REPARATIONS

Chaises endommagées remises à neuf. Tous genres de chaises en bois, réparées à prix raisonnable et ouvrage garanti. Appeler pour estimation à CH. 14-8-48

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BÉLOR 3361

430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h.

a.m. pour le jour même. Pour le

samedi jusqu'à 8 h. le vendredi

précédent):

1 cent le mot; 25c minimum com-

mande. Annonces facturées 15c le

mot, minimum 40c.

Annonces semi-vedettes (caractères

de différentes grosseurs ou indén-

table, etc.). Tarif fourni sur de-

mande. (Variété de 5c à 5c la

ligne, maximum 14 lignes au

Les véritables fins du travail et le problème ouvrier actuel

Une magnifique causerie de M. Esdras Minville devant les membres de l'A.P.I.

Parmi les travaux présentés hier devant les membres de l'Association professionnelle des industriels de la province, la conférence donnée par M. Esdras Minville sur le problème ouvrier tel qu'il existe présentement dans le monde a certainement été de nature à faire mieux comprendre aux industriels de chez nous la gravité des maux qui opposent présentement la force-travail et la force-capital. Il serait trop long d'analyser ici le texte complet de M. Minville, qui a ce grand mérite de donner un aperçu très étudié du problème ouvrier. Nous nous bornerons simplement à montrer quelques-uns, d'après M. Minville, les causes de cette révolte actuelle de l'ouvrier contre le régime capitaliste de la production.

LA RECONNAISSANCE DES VÉRITABLES FINS DU TRAVAIL

Il est facile de constater que la méthode généralement suivie par la plupart des industriels pour améliorer la situation de l'ouvrier dans la vie économique actuelle, méthode qui consiste à consentir des augmentations de salaires, des heures plus courtes de travail, des vacances annuelles, ne donne pas les résultats attendus. Jamais, en effet, malgré une rémunération générale beaucoup plus élevée, les grèves, les signes de la révolte ouvrière, n'ont été si nombreuses, ni si nuisibles à l'efficacité de la production. La classe ouvrière, qui a pour elle la force du nombre et surtout la force presque irrésistible des unions, semble bien décidée d'imposer ses volontés aux dirigeants de l'industrie. L'état de lutte est tellement bien amorcé aujourd'hui entre le capital et le travail que le « problème qui réveille notre civilisation » n'est plus un problème adéquat, mettre en danger le fait de la hausse constante du coût de la vie, hausse qui annule complètement les augmentations de salaires, du fait aussi et surtout des réclamations de plus en plus nombreuses et de plus en plus impérieuses des unions, indique que la cause du mal doit souffrir l'industrie moderne ne réside pas seulement dans une rémunération inadéquate du travail, mais bien dans une évolution industrielle, dans un système économique qui a méconnu les véritables fins du travail.

Le problème ouvrier, tel qu'il existe présentement, est une conséquence directe de la hausse constante du coût de la vie, hausse qui annule complètement les augmentations de salaires, du fait aussi et surtout des réclamations de plus en plus nombreuses et de plus en plus impérieuses des unions, indique que la cause du mal doit souffrir l'industrie moderne ne réside pas seulement dans une rémunération inadéquate du travail, mais bien dans une évolution industrielle, dans un système économique qui a méconnu les véritables fins du travail. Le travail est un acte humain, l'une des plus hautes manifestations de l'activité de l'homme. Comme tel, il doit s'accomplir dans des conditions conformes aux exigences de la nature et de la vocation humaines. Entre l'homme et son travail il doit y avoir accord et quant au genre de travail et quant aux conditions dans lesquelles il est exécuté; car c'est de cet accord de l'homme et de son métier, de l'homme et de son milieu professionnel que naît la joie au travail, condition première de la fécondité de l'effort individuel et du bon fonctionnement du régime du travail.

IMPORTANCE D'UNE DOCTRINE ET D'UNE ORGANISATION QUI TIENNENT COMPTE DE L'ASPECT HUMAIN DU TRAVAIL

La définition citée plus haut du véritable rôle du travail et de la place qu'il doit occuper dans la vie de l'ouvrier que dans celle du propriétaire de l'entreprise apporte une grande lumière sur le problème ouvrier tel qu'il existe présentement dans le monde. Elle aide à comprendre l'erreur du régime capitaliste de la production qui par la mécanisation intensive a fait perdre au travail sa véritable fonction humaine qui est avant tout d'affirmer la personnalité du travailleur et de lui permettre la perfectionnement de lui-même. Cette définition devra donc servir de base à toutes les entreprises qui veulent améliorer le sort des masses ouvrières. Il est heureux qu'elle ait été donnée devant une association patronale qui devient de plus en plus puissante et qui a précisément pour fonction principale d'accorder les exigences de l'industrie et les aspirations humaines et justes des ouvriers.

Laurent LAUZIER

Renseignements au sujet de la loi nationale sur l'habitation

Un service hebdomadaire de questions et de réponses au sujet du financement et de la construction de maisons

Q. — Pouvez-vous m'indiquer ce que l'on entend par une compagnie à dividende limitée?

R. — Tel que le nom l'indique, les dividendes de cette compagnie ou les profits sont limités. Dans ce cas, les profits sont limités à 5 pour cent du placement fait par la compagnie. Pour obtenir un tel prêt, une compagnie à dividende limitée doit être en position de fournir des logements à des familles dont les revenus sont modestes et elle doit s'engager à les louer à un taux approuvé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. La Société doit également s'assurer que le projet d'habitation est nécessaire et que la compagnie est en mesure d'organiser et d'administrer une telle entreprise. A la suite d'un amendement à la Loi nationale sur l'habitation, en 1948, une compagnie à dividende limitée et ses actionnaires peuvent vendre ou disposer de la propriété une fois que l'hypothèque est payée. Toutefois, la propriété ne peut pas être vendue ou disposée au cours de la période de remboursement du prêt. Auparavant, en vertu des dispositions de la Loi la compagnie ne pouvait retirer plus de 5 pour cent des dividendes lors de la vente ou de la disposition de la propriété. A la suite d'un nouvel amendement, le surplus des revenus mis de côté pour défrayer les frais d'entretien et autres imprévus ne peut pas être retenu par la compagnie et ses actionnaires, mais doit être disposé tel que prévu dans le contrat on tel que la Société l'exige. Les prêts de la Loi nationale sur l'habitation à une compagnie à dividende limitée peuvent se chiffrer à 90 pour cent de la valeur d'emprunt. La période d'amortissement s'élève jusqu'à 50 ans et le taux d'intérêt est de 3 pour cent.

Q. — Quels sont les règlements gouvernant l'excavation d'une maison?

R. — Selon les normes de construction prescrites par la Société centrale d'hypothèques et de logement, les excavations de toutes fondations doivent être creusées jusqu'au sol ferme et à un point assez bas au-dessous du niveau du fini pour éviter à tout dommage par la gelée, sauf dans le cas d'excavation dans le roc massif. Il ne faut pas placer de fondations sur une couche de terre rapportée; toutefois, le cas échéant, les emplacements et les fondations devront être construits d'une façon spéciale.

Q. — Je suis un ancien combattant et je me demande si je puis utiliser mon crédit de réhabilitation pour m'aider à financer la construction d'une nouvelle maison sous le régime de la Loi nationale sur l'habitation.

R. — Oui. Mais si vous avez droit à un crédit de réhabilitation et désirez l'utiliser afin de vous aider à payer votre maison, je vous suggérerais de rencontrer ou d'écrire au directeur le plus rapproché du crédit de réhabilitation avant de prendre des engagements. En vertu des dispositions actuelles, le montant du crédit peut être accordé s'il s'élève au maximum au 2 1/2 de la différence entre le coût de la maison et le montant du prêt consenti sous le régime de la Loi nationale sur l'habitation.

(Vos questions sur la construction et le financement d'une maison peuvent être adressées aux soins de ce service, Société centrale d'hypothèques et de logement, 56, rue Lyon, Ottawa, (Éditeur).)

Voici l'adresse des succursales dans la province de Québec: Montréal: Edifice Confederation, 1253, av. McGill College; Québec: Chambres 36-37, Palais Montcalm; Sherbrooke: Edifice Québec Central Railway, rue Wellington nord.

Moyenne des obligations à New-York

Comp. par la Presse Associée	RT.	IN.	OT.	Pm.
Ferm. hier	90.8	100.9	100.0	62.2
Ferm. ant.	90.7	100.9	99.8	62.2
Il y a 1 sem.	90.7	101.0	99.9	62.9
Haut 1948	91.5	101.1	101.0	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.3
Haut 1947	91.1	101.5	101.5	76.6
Bas 1947	87.1	99.4	98.9	65.3

BOURSE DE MONTREAL

Fermure des cours le 4 octobre

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	16 1/2	16 1/4	16 1/4	Oxyphum	15 1/4	15	15 1/4
Do priv	19 1/2	19 1/4	19 1/4	How Smith	31	30 1/2	31
Acadia A priv	23 1/2	23 1/4	23 1/4	Hudson Bay	19 1/4	19 1/2	19 1/2
Algonia Sid	45 1/2	45	45 1/2	Indus Accept	21	20 1/2	21
Aluminium	56 1/2	56 1/4	56 1/4	Int Nickel	63	62 1/2	63
Beit Tel nouri	43 1/2	43 1/4	43 1/4	Int Paper	35	34 1/2	35
Brazilian	18 1/2	18 1/4	18 1/4	Int Pete	13	12 1/2	13
Can Steam	12 1/2	12 1/4	12 1/4	McDoll Fr	22 1/2	22 1/4	22 1/4
Can Brew	20 1/2	20 1/4	20 1/4	Masser H	14	13 1/2	14
Can Pac Ry	16 1/2	16 1/4	16 1/4	Nat Brew	42	41 1/2	42
Cocksh Flow	13 1/2	13 1/4	13 1/4	Noranda	15 1/2	15 1/4	15 1/4
Do riv	61	60	60	Power Cor	52	51 1/2	52
Cons Smelt	115 1/2	115 1/4	115 1/4	Price	37 1/2	37 1/4	37 1/4
Dom Sul B	160	158 1/2	158 1/2	Shawinigan	16	15 1/2	16
Dom Tar	25	24 1/2	24 1/2	Sicks Brew	23	22 1/2	23
Gatineau	16 1/2	16 1/4	16 1/4	Winn Elec	29	28 1/2	29
G S Ware	15 1/2	15	15 1/2				

LE CURB DE MONTREAL

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Belg Glove	18 1/2	18 1/4	18 1/4	Malartic Gold	185	183 1/2	185
Cdn. Vickers	19 1/2	19 1/4	19 1/4	McDonald	87	87 1/2	87
Cons Paper	19 1/2	19 1/4	19 1/4	Que Manag	15 1/2	15 1/4	15 1/4
Dom Eng W	40	39 1/2	39 1/2	Quemont	15 1/2	15 1/4	15 1/4
Fraser	36	35 1/2	35 1/2	Santiago	9	8 1/2	9

BOURSE DE TORONTO

Fermure des cours le 4 octobre

Ventes	Titres	Haut	Bas	Fre.	Ventes	Titres	Haut	Bas	Fre.
Algonia	48	46	48	48	Kirk Lake	145	138	145	
Am. Lord	20	19 1/4	20	19 1/4	MacDonald	86	85	86	
Ang Cdn	275	260	265	265	Madden	260	250	260	
B. A. Oil	49	48	49 1/2	49 1/2	Malartic G F	185	183	185	
Bass Metals	40	38 1/2	40	38 1/2	Masser	22 1/2	22 1/4	22 1/4	
Beit Tel	43 1/2	43 1/4	43 1/4	43 1/4	McMann	10	9 1/2	10	
Brazilian	18 1/2	18 1/4	18 1/4	18 1/4	New Calumet	161	158	160	
Can Brew	20 1/2	20 1/4	20 1/4	20 1/4	Noranda	52	51 1/2	52	
Can Pac Ry	16 1/2	16 1/4	16 1/4	16 1/4	O'Leary	165	160	165	
Can Steam	12 1/2	12 1/4	12 1/4	12 1/4	Pac Pete	155	153	155	
Cons Smelt	115 1/2	115 1/4	115 1/4	115 1/4	Preston	155	153	155	
Dom Sul B	160	158 1/2	158 1/2	158 1/2	Roxana	135	133	135	
Dom Tar	25	24 1/2	24 1/2	24 1/2	San Antonio	400	395	400	
Gatineau	16 1/2	16 1/4	16 1/4	16 1/4	Sicks	16	15 1/2	16	
G S Ware	15 1/2	15	15 1/2	15 1/2	Springer	141	140	141	

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange	20	30	10	15
Ferm hier	177.41	89.20	101.18	43.48
Ferm ant.	176.10	88.76	100.32	44.06
Ch'e net	+2.9	+1.1	+7.3	+0.9
Il y a 1 sem.	172.0	87.99	97.15	38.78
Haut 1948	172.23	104.68	90.84	37.77
Bas 1948	149.13	91.87	77.97	28.88
Bas 1947	159.22	96.31	77.91	27.29
Haut 1947	164.21	120.26	96.14	34.97

Boursiers du C.P.R.

Deux Montréalais, M. Léonard Vieux, 20 ans, 1428 rue Cuvelier, et Réal Tardif, 19 ans, 5277, 8e avenue, Rosemont, sont les gagnants, cette année, des bourses du Pacifique Canadien, qui leur permettront de poursuivre leurs études respectivement à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, toutes deux affiliées à l'Université de Montréal.

Les bourses d'études du Pacifique Canadien sont attribuées, par voie de concours, aux fils mineurs des employés de cette compagnie qui ont obtenu la plus haute moyenne aux examens d'entrée.

Quebec Labrador Développement

Quebec Labrador Développement Co., Ltd. a notifié le Curb de Montréal que Clair Agency Limited, conformément à son accord de souscription, vient de verser le paiement couvrant 250,000 actions, à 25 cents l'action, dû le 30 septembre 1948.

Clair Agency Limited détient encore les options suivantes: 250,000 actions à 30 cents; 250,000 à 40 cents; 250,000 à 50 cents; 250,000 à 60 cents; 250,000 à 75 cents; 250,000 à 90 cents et 300,000 actions à \$1.00 l'action.

Il y a actuellement, 2,416,671 actions en circulation, et il en reste 2,583,329 dans le Trésor de la compagnie.

Moyenne des actions à New-York

Comp. par la Presse Associée	30	15	10	5	60
Ind. Ch. 2	92.1	44.4	40.5	68.2	
Ferm. hier	92.1	44.4	40.5	68.2	
Ferm. ant.	91.6	43.9	40.3	67.8	
Il y a 1 sem.	89.0	42.2	39.8	65.9	
Haut 1948	96.7	48.0	42.3	72.4	
Bas 1948	83.3	34.2	38.3	60.0	
Haut 1947	96.9	46.3	47.2	69.0	
Bas 1947	83.2	31.7	39.4	56.3	

Nouvelle émission de la Cie Shawinigan

On annonce aujourd'hui la mise en vente d'une nouvelle émission de \$25,000,000 d'obligations première hypothèque de The Shawinigan Water and Power Company, par l'intermédiaire d'un vaste syndicat de maisons de finance, d'agents de change et de banques à charte dirigé par Dominion Securities Corp. Ltd.

Les nouvelles obligations portent intérêt au taux de 3 1/2% et elles échoueront en octobre 1973; elles sont offertes à 99 1/2 et les intérêts courus.

Moyenne de la Bourse de Montréal

Comp. par la Presse Associée	10	20	10	15
UT. IN. PA. OR.	72.2	127.2	347.13	59.74
Ferm. hier	71.9	126.7	343.14	59.13
Ferm. ant.	71.9	126.7	343.14	59.13
Ch'e net	+0.3	+0.5	+3.99	+0.59
Il y a 1 sem.	72.2	125.2	339.31	59.78
Haut 1948	73.9	123.1	371.48	74.87
Bas 1948	70.9	108.0	290.26	63.09
Haut 1947	75.5	130.0	395.50	82.03
Bas 1947	73.1	115.9	287.28	67.20

United Asbestos Corp. Limited

Le Curb de Montréal a été informé par United Asbestos Corporation Limited que cette dernière a reçu paiement pour 55,000 actions du trésor, à 20 cents l'action. Il y a, en outre, sous engagement ferme, 145,000 actions, à 20 cents l'action, et 900,000, sous option, à des prix variant entre 25 cents et 80 cents l'action. Le total des actions en cours atteint 1,630,000 actions, tandis que le Trésor en compte 1,370,000.

Canada Iron Foundries

Canada Iron Foundries Limited a laissé savoir à la Bourse de Montréal que les administrateurs ont prolongé jusqu'au 30 avril 1949 l'offre de conversion des actions privilégiées en actions ordinaires sur la base de 3 actions ordinaires pour chaque quatre actions privilégiées converties.

The Shawinigan Water and Power Company, qui est l'un des plus gros producteurs et distributeurs d'énergie hydroélectrique au monde, est à exécuter le plus vaste programme d'expansion depuis sa fondation, il y a cinquante ans. Ce programme, commencé en 1946, sera terminé en deux stades: le premier dans quelques mois lorsque la centrale no 3, de 195,000 h. p., à Shawinigan Falls sera mise en fonctionnement, et le deuxième en 1952, quand l'aménagement de 384,000 h. p. de la Trenché devra être parachevé jusqu'à conversion de 320,000 h. p. En même temps que ces travaux, il y a un programme de construction de lignes de transmission et de distribution pour livrer l'énergie de ces usines aux clients de la compagnie et pour étendre le réseau de distribution rurale à travers le territoire que dessert la compagnie.

Lorsque le programme sera terminé en 1952, la puissance aménagée des centrales hydroélectriques de la compagnie atteindra le chiffre de 1,398,350 h. p., soit 58% de plus qu'en 1946.

Cette augmentation permettra au réseau Shawinigan de répondre à la demande sans cesse grandissante d'énergie électrique dans le territoire qu'elle dessert, dont le contrat de 160,000 h. p. récemment conclu avec l'importante et nouvelle industrie du titane qui s'établira à Sorel, Québec.

"LES FIANCES"

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, "Les Fiancés", de Manzoni.

NOUVELLE EMISSION

\$25,000,000

The Shawinigan Water and Power Company

(Incorporée par Loi Spéciale de la Législature de la Province de Québec)

Obligations amortissables, première hypothèque, et nantissement en fiducie Série "P", 3 1/2%

Date d'émission: 1er octobre 1948

Echéance: 1er octobre 1973

Le capital, l'intérêt semestriel (1er avril et 1er octobre), et la prime de rachat, s'il y a lieu, seront payables en monnaie légale du Canada au vau principal d'une banque à charte désignée dans les cités de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, Winnipeg ou Vancouver, au choix du porteur. Ces obligations seront remboursables, par anticipation, en totalité n'importe quand, ou en partie par tranches de temps à autre, sur préavis d'au moins trente jours, aux pourcentages suivants du capital, et dans chaque cas avec les intérêts courus jusqu'à la date fixée pour le remboursement: à 103% si remboursées le ou avant le 1er octobre 1953; à 102% si remboursées par la suite le ou avant le 1er octobre 1958; à 101% si remboursées par la suite le ou avant le 1er octobre 1963; à 100% si remboursées par la suite le ou avant le 1er octobre 1968; et à 100% si remboursées par la suite jusqu'à échéance. Les obligations seront munies de coupons et émises en coupures interchangeables de \$500 et \$1000. Le capital pourra être enregistré à Montréal et à Toronto.

Fiduciaire: Montreal Trust Company

De l'avis des aviseurs légaux; ces obligations sont des placements dont la loi fédérale de 1932, telle qu'amendée; concernant les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques, déclare que les compagnies d'assurances régies par cette loi peuvent y placer leurs fonds.

But de l'émission

Le but de l'émission des obligations amortissables, première hypothèque, et nantissement en fiducie série "P", 3 1/2%, maintenant offertes, est d'obtenir des fonds pour les fins générales de la Compagnie.

Présentement, la Compagnie est engagée dans le plus grand programme d'expansion de son histoire de cinquante ans. Ce programme, commencé en 1946, sera complété en deux stades, le premier d'ici quelques mois, alors que l'usine numéro 3 d'une capacité de 195,000 c.v. à Shawinigan Falls entrera en opération, et le second en 1952, alors que le développement de la Trenché d'une capacité totale de 384,000 c.v. est supposé être complété jusqu'à concurrence de 320,000 c.v., la première unité de cette usine devant commencer à opérer vers la fin de 1951.

Lorsque ce programme sera complété, la capacité installée de turbine des usines hydro-électriques de la Compagnie s'élèvera à 1,398,350 c.v., une augmentation de 58% sur 1946, dont la plus grande partie constituera une capacité supplémentaire de production pour le système Shawinigan. Le programme comprend aussi l'extension et l'amélioration des systèmes de transmission et de distribution, la construction de nouvelles lignes de distribution rurale et l'installation de facilités pour servir de nouveaux clients.

PRIX: 99.50 plus les intérêts courus

Nous offrons ces obligations sous les réserves d'usage concernant l'émission des titres par The Shawinigan Water and Power Company, le tout sujet à notre acceptation et à l'approbation au point de vue juridique des aviseurs légaux de la Compagnie et des sous-signés, M.M. Scott, Hugessen, MacKie, Chisholm & Hyde.

Nous nous réservons le droit de refuser la totalité ou une partie des souscriptions, et de clore la souscription en tout temps sans avis. Nous comptons que la livraison des certificats provisoires du fiduciaire, échangeables plus tard contre les titres définitifs de la Compagnie, pourra s'effectuer à Montréal le ou vers le 19 octobre 1948.

Dominion Securities Corp. Limited

The Wood Gundy Corporation, Limited
Newbit, Thomson & Company, Limited
McLeod, Young, Weir & Company Limited
W. C. Pitfield & Company Limited
Cochran, Murray & Co., Limited
René-T. Leclerc, Inc.
Gardner & Company, Limited
Société de Placements, Incorporée
Brawley, Cuthers & Co.
Canadian Alliance Corporation Limited
J. C. Boulet, Limitée
La Corporation de Prêts de Québec
Eastern Securities Company Limited
Société Générale de Finance, Inc.
F. J. Brennan & Company Limited
Houston, Willoughby & Company Limited
McMahon and Burns Limited
McNeil, Mantha, Inc.

A. E. Ames & Co. Limited
L. G. Beaubien & Co. Limitée
Greenshields & Co Inc
Bell, Gouinlock & Company, Limited
MacTier & Co. Limited
Mathews & Company
Mead & Co., Limited
James Richardson & Sons
Charles H. Burgess & Company
Anderson & Company
Lagueneux & DesRochers Limitée
J. E. Lafamme Limitée
Hamel, Fugère & Co. Limitée
Paul Gonthier & Co. Limit

Le congrès de l'A.P.I. et les problèmes de l'industrie

Le rôle de l'association dans votre vie industrielle
— Les droits du patron et de l'ouvrier —
Les véritables fins du travail —
Le danger communiste

L'Association Professionnelle des Industriels de la province, réunie pour son quatrième congrès annuel à l'hôtel Mont-Royal, a tenu hier sa première journée d'études. Association bien jeune encore, car elle ne compte que quatre ans d'existence, l'A.P.I. a connu et connaît un développement véritablement remarquable qui lui assure un rôle prépondérant dans la solution du problème ouvrier tel qu'il se présente actuellement dans la province et tel qu'il se développera dans les années à venir. Les travaux présentés hier attestent une grande vitalité et surtout une grande compréhension de la part de nos industriels des besoins non seulement de l'industrie, mais encore de la classe ouvrière.

Travaux des membres de l'A.P.I.

Le discours d'ouverture du congrès, prononcé par M. Gérard Thibault, président de l'Association, indiqua la volonté toujours plus grande des industriels de cette province de travailler à la solution du problème ouvrier. M. Thibault rappela la magnifique œuvre accomplie l'an dernier et précisa que l'Association avait pour but d'appliquer la doctrine sociale de l'Eglise dans le domaine des relations entre patrons et travailleurs. Il s'est dit très heureux du retour du R. P. Emile Bouvier, S.J., avertisseur moral de l'Association.

Le rapport général des activités de l'année, lu par le secrétaire général de l'A.P.I., M. Sylvio Bouvier, indique que depuis l'an dernier, l'Association a compté 89 nouveaux membres et réalisé dans une plus large mesure les buts inscrits dans sa charte, soit une meilleure compréhension chrétienne de la vie industrielle, l'amélioration des relations entre patrons et ouvriers.

M. Jean-Louis Héon, président de la région des Bois-Francs a rappelé aux patrons que s'ils

veulent demeurer maîtres dans leurs boutiques, ils ne doivent pas abandonner leurs droits, mais faire avec grand effort l'étude des problèmes actuels et surtout ne pas négliger de profiter de la force que leur donne leur association. Il a rappelé la nécessité des syndicats, mais il ne croit pas que leur rôle soit purement corporatif. Il doit y avoir harmonie dans l'usine et pour réaliser cette harmonie, il faut le concours tant des travailleurs que des patrons.

Au cours de l'après-midi, M. Wilfrid Girouard, vice-président de l'A.P.I., a parlé de la nécessité du rôle social et administratif du patron. Il a fait la défense du régime d'entreprise privée et montré que le profit est l'élément stabilisateur de l'industrie. M. Antoine Dubuc, secrétaire de la région du Saguenay, a également prononcé une causerie intitulée: "Une expérience de recrutement".

Travaux des conférences invitées
M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, a donné une magnifique conférence sur le problème ouvrier tel qu'il se présente actuellement dans le monde. Il a d'abord rappelé aux membres de l'A.P.I. la nécessité de revenir à une plus juste conception des fins du travail. Les maux dont souffre actuellement le monde sont précisément dus à une mauvaise conception qui ont porté l'ouvrier à la révolte et qui sont certainement la cause principale des nombreuses grèves qui paralysent la production industrielle un peu partout dans le monde.

M. Minville croit à la possibilité d'un retour à des conditions plus humaines de travail par une plus grande compréhension des besoins humains de l'ouvrier et par une organisation industrielle et sociale qui tienne compte de ces besoins.

De retour d'un voyage au pays de l'Orient, le R. P. Emile Bouvier a montré comment le communisme était en train de conquérir le monde. Il a parlé de ses méthodes d'organisation en Chine, en Europe. Il a affirmé la grande nécessité de revenir à la doctrine sociale de l'Eglise si le monde veut réellement éviter la catastrophe et conserver les libertés qui permettent la conservation et la formation de valeurs civilisatrices.

Le juge Lagarde assermenté le 16
Le nouveau juge de la Cour des sessions de la paix, Me Irénée Lagarde, sera assermenté, samedi, le 16 octobre, à la Cour du banc du roi. Le juge Oscar Gagnon présidera la cérémonie.

Quant au nouveau recorder, Me Pascal Lachapelle, qui succède au juge Lagarde, sa nomination entrera en vigueur à partir du 16 octobre, aussi. Il prêtera serment la semaine prochaine.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

Prochain retour de M. Asselin
Le président du Comité exécutif rentrera à Montréal le 13 octobre.

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, est attendu d'Europe au milieu de la semaine prochaine. M. Asselin a représenté la Fédération canadienne des maires et municipalités, ainsi que la ville de Montréal et la Commission métropolitaine au congrès international des maires qui s'est tenu à La Haye, au mois de septembre. Il a profité de son séjour outre Atlantique pour étudier les modes de transport et la question de la circulation dans les grandes villes européennes, notamment à Londres et à Paris. Les maires ont dû particulièrement faire l'objet de ses enquêtes.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

M. Asselin s'embarquera après-demain et arrivera à Montréal, le 13 octobre.

AU CONGRES DE L'A.P.I.



M. G.-A. BOULET, président de l'A.P.I. au congrès de l'Association professionnelle des industriels de la province, tenu à l'hôtel Mont-Royal.

A l'Université

La messe du Saint-Esprit

Sermon du R. P. Guillemette — Le sens chrétien du progrès

La messe du Saint-Esprit, qui marque l'ouverture officielle de l'année universitaire, a été dite dimanche, en l'église St-Germain d'Outremont, par Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal. Mgr Bruno de Solages, recteur de l'université de Toulouse, avait pris place au chœur. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Guillemette, O.P., directeur de l'Ecole de service social.

Le prédicateur a recherché le sens chrétien du progrès et a défini le rôle et la responsabilité de l'universitaire catholique à cet égard. L'idée de progrès est aujourd'hui dominante; on recherche le progrès et on lui a donné tellement d'importance, a dit le R. P. Guillemette, qu'il est devenu le symbole du bonheur. On a fait du progrès une fin, oubliant que tout mouvement doit d'abord être finalisé et motivé. Et c'est ainsi que le progrès a trompé.

Nous vivons l'une des époques les plus sanglantes que nous connaissions, nous vivons dans l'instabilité et l'on croit que le progrès ne réside que dans une technique sans cesse améliorée.

Or le sens chrétien du progrès est un mouvement qui n'a d'utilité et de valeur que par la fin qui le justifie. Certes on ne doit pas bannir le progrès et l'universitaire catholique doit être un artisan du progrès par son intelligence, ses recherches et ses travaux, par sa volonté de finaliser pour le bien et de motiver par le bien. Ainsi le progrès ne sera pas synonyme de bonheur, mais une marche vers le bonheur qui est possession d'un bien stable et permanent qui ne se trouvera que dans l'éternité.

Le serment requis de tous les professeurs a été lu par le vice-recteur, M. le chanoine Georges Deniger. La traditionnelle parade des étudiants qui suit ordinairement cette messe n'a pas eu lieu, non pas que les étudiants renoucent à leur privilège d'effrayer un peu les bourgeois, mais le 7 octobre ayant été déclaré "grande journée universitaire", la parade du bérêt aura lieu ce jour-là.

Les cours du docteur Milliez

A l'hôpital St-Luc à compter de ce soir. — Programme.

Voici le programme des cours que donnera le Dr Paul Milliez, médecin des hôpitaux de Paris, à l'hôpital Saint-Luc.

Tous les médecins de Montréal et des environs sont cordialement et gracieusement invités à ces cours qui se continueront pendant tout le mois d'octobre et qui seront d'ordre clinique et théorique et faits spécialement pour les praticiens.

OCTOBRE

Le 5, 5 h. p. m. Ouverture. Les hypertensions graves; le 6, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 7, 5 h. p. m. Les hypertensions par rétention d'eau; le 8, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 11, 5 h. p. m. Considérations sur les données modernes de l'hypertension artérielle; le 12, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 13, 9 h. p. m. L'œdème nigu du cerveau; le 14, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 15, 5 h. p. m. L'hémorragie méningée; le 18, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 19, 5 h. p. m. Complications nerveuses de l'azotémie; le 20, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 21, 9 h. p. m. L'hémorragie cérébrale; le 22, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 25, 9 h. p. m. Néphrites de la scarlatine; le 26, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 27, 5 h. p. m. Conceptions modernes sur les néphrites sub-aiguës et sur les néphrites hématuriques; le 28, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 29, 9 h. p. m. L'érythème noueux.

NOVEMBRE

Le 2, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale; le 8, 5 h. p. m. Les septiciémies anarobies; le 4, 10 h. 30 a. m. Présentation de malades et clinique magistrale.

EN COLOMBIE CANADIENNE

L'union forestière se dissocie du C. I. O.

On accuse l'union dissidente d'affiliation au parti communiste

Vancouver, 5 (C.P.) — 40.000 employés de l'industrie forestière de la Colombie canadienne ont appris dimanche que leur exécutif s'était séparé des International Workers of America (C.I.O.).

L'exécutif de la section colombienne a déclaré dimanche qu'il se dissociait du puissant organisme. Ce changement toucherait peut-être aux pouvoirs de négociation du conseil de district.

Le vice-président du district, M. Harold Pritchett, a annoncé la dissociation dans un discours radiophonique, après une réunion de l'exécutif. Il a annoncé la formation d'un nouvel organisme, qui porterait le nom de Woodworkers Industrial Union of Canada.

M. Pritchett a donné comme principale raison de ce changement le fait que 33 représentants des districts de la Colombie canadienne, s'étaient vu refuser l'entrée aux Etats-Unis parce qu'ils prétendaient être affiliés au parti communiste. Il a dit que l'union internationale n'avait logé aucune protestation.

Les représentants ont dit qu'ils n'avaient pu obtenir la permission d'assister à un congrès de

l'union internationale à Portland, Oregon, le 11 septembre, après avoir refusé de déclarer aux autorités de l'immigration américaine s'ils étaient, oui, ou non, membres du parti progressiste-ouvrier du Canada.

Entre temps, dans plusieurs secteurs de la province, 500 employés de l'industrie forestière sont entrés en grève pour protester contre une augmentation de 25% des prix de pension dans les camps. Les autorités du syndicat ont déclaré que l'augmentation des prix, s'ajoutant à une hausse précédente, annulait la hausse de salaires de 11% accordée récemment.

L'annonce de la dissociation a été suivie d'un ralliement plutôt houleux, à New-Westminster, près de Vancouver. Le président du local, Stewart Alsbury, a refusé d'approuver le changement. Il a déclaré: "Nous ne suivrons pas une union dominée par des communistes. Les membres de l'exécutif ne songent pas à l'insulte au syndicalisme, mais seulement à leurs affiliations politiques. La formation d'une nouvelle union ruinerait tout ce que nous avons édifié en plusieurs années."

Trente-trois Canadiens refusés aux Etats-Unis

Vancouver, 5 (C.P.) — A cause de leur présumée affiliation au parti communiste, vingt-trois autres Canadiens de la Colombie canadienne se sont vu refuser le droit d'entrée aux Etats-Unis. Tous sont des membres de l'union internationale des ouvriers du bois d'Amérique (C.I.O.) et se rendaient aux Etats-Unis pour assister au congrès de l'union internationale qui s'ouvrira à Portland, le 11 octobre. Sept femmes, membres auxiliaires de l'union, ont subi le même sort.

Dès que cette nouvelle a été rendue publique, le Conseil de la Colombie canadienne de l'Union a voté en faveur de sa désaffiliation de l'union internationale et du C.I.O.

M. Harold Pritchett, vice-président du district de l'Union, a dit que les ouvriers du bois de la Colombie s'organisaient en une nouvelle union qui tiendrait son premier congrès le 11 octobre, le jour même de l'ouverture du congrès de l'union internationale.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. King à Londres

Montréal, le 23 septembre, 1948. 1452, rue Sherbrooke O., Apt. 1. M. Omer Héroux, 229, rue McDougall, Outremont.

Cher Monsieur,

Votre article que j'ai été heureux de lire: *King à Londres*, est très au point; mais ne se serait-il pas davantage, si vous y décriviez le parti pris du groupe impérialiste d'instaurer par conspiration l'administration du gouvernement anglais dans toute l'étendue de son empire colonial, modernisé à la mode démocratique, c'est-à-dire, sous l'égide continue d'une propagande qui représente au dedans comme au dehors, sous le faux jour de l'intérêt local, national, voire même international, toutes les décisions intéressées, politiques, économiques et financières de ce gouvernement central: de sorte que l'administration de chacune des parties de cet empire empire, *motu proprio*, par ses corps publics, ces décisions centrales, sans intervention apparente du dehors?

Ce système de dupes, de pourvu d'organisation nouvelle, politique (emprunté de l'œuvre maçonnique) n'est possible dans un Etat comme celui du Canada que par une conspiration de laquelle participent au premier chef des représentants officiels du gouvernement, liés volontairement par le serment du Conseil

privé d'Angleterre. Voilà apparemment la tâche à laquelle King, après Bennett, s'est efforcé de transmettre à Saint-Laurent, son successeur de choix, tâche qui exclut toute obligation primordiale et toute loyauté envers le Canada dont ils sont cependant les mandataires.

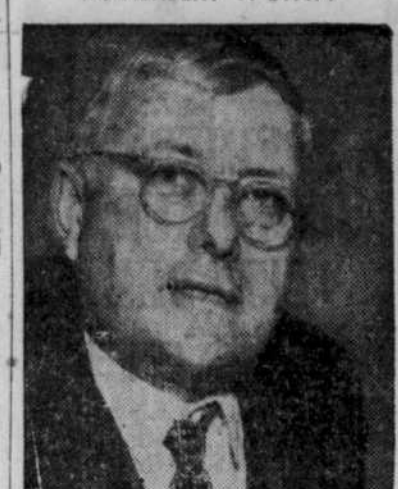
Les impérialistes du Canada sous la conduite de ces personnalités politiques ne sont ni plus ni moins que les fauteurs d'une trahison envers la Nation canadienne qu'ils veulent ramener subrepticement à la situation d'un pays conquis sur les Plaines d'Abraham. Ils devraient être, en tout temps, dénoncés comme tels à nos concitoyens naïvement illusionnés. Ce sont de véritables et redoutables ennemis de notre nationalité canadienne.

Votre très dévoué, A.B. MATHYS
Ne transpire-t-il pas maintenant que les échanges de vues, notons-le bien, privés, entre les premiers ministres, porteraient notamment sur l'organisation militaire impériale! Nous sommes loin de la souveraineté indépendante du Canada!

La lecture

M. le directeur, Maintenant que l'été s'est envolé, nul doute que les lecteurs du *Devoir* reprendront leurs bonnes habitudes de lire de temps à autre, une brochure ou un livre de leur choix. Pour ceux dont le choix n'est

M. HERBERT V. EVATT



Ministre australien des Affaires étrangères, M. Herbert V. Evatt exerce les fonctions de président de l'Assemblée générale au cours de la présente session des Nations-Unies.

Le conseil des oeuvres

11ème assemblée annuelle

Le Conseil des oeuvres, Commission diocésaine des oeuvres de charité et de service social, tiendra son assemblée annuelle, mercredi prochain, le 6 octobre, à 3 heures de l'après-midi, à la salle St-Stanislas.

Les représentants d'une centaine d'oeuvres assisteront à cette assemblée.

Les chefs de services et le directeur du Conseil des oeuvres présenteront le rapport des activités de l'année. Il fera signaler, entre autres, l'étendue du problème de la famille dans le besoin, à Montréal, et le travail des différentes oeuvres d'assistance familiale.

Les conclusions des journées d'étude du mois de mai seront revues ainsi que le résumé du mémoire sur la délinquance juvénile, présenté par le Conseil des oeuvres au Comité d'enquête nommé par la province.

Le travail des groupes d'étude constitués l'année dernière sera aussi exposé.

Un rapport spécial présentera une étude sur la législation de la province de Québec.

Le président du Conseil des oeuvres, M. le curé C.-A. Labelle, dirigera l'assemblée.

probablement pas arrêté, je recommande l'étude du P. Paul Guay, C.S.P., publiée dans l'Oeuvre des Tracts sous le titre de "Lecteurs et libraires".

La première partie de son ouvrage a paru dans la brochure portant le numéro de série 346. A mentionner les titres des idées générales, les lecteurs savent déjà à quoi s'en tenir. Ces idées maîtresses sont: 1) Crise morale de la littérature canadienne; 2) Le snobisme; 3) Incroyable insouciance des parents; 4) La tentation des kiosques ou du ricanelement de Satan; 5) Les magazines sales et immoraux; 6) La grande pitié des romans à 10 sous.

La seconde partie a paru dans la brochure portant le numéro 347. Cette deuxième tranche de l'étude concerne tout particulièrement le libraire, le responsable direct des ravages causés par cette littérature vide et immorale parfois. L'auteur rappelle que le libraire n'a pas le droit de vendre n'importe quoi. Il explique et j'espère que plusieurs en feront leur profit, que la morale doit passer avant l'argent.

Les lecteurs qui veulent réellement aider à nettoyer les librairies et les kiosques, n'ont qu'une chose à faire: Ne pas acheter ces magazines. Les librairies par contre, ne doivent pas offrir ces choses en vente.

Espérons qu'avec le temps et surtout comptant sur la bonne volonté de chacun, cette déplorable situation se corrigera. Veuillez me croire M. le directeur.

Votre tout dévoué, Claude MORIN
65 avenue Thornton, Montréal (16) P. Q.

P.S.—Les deux brochures indiquées nos 346 et 347 peuvent être achetées pour la somme de 10 s. l'unité à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 est, rue Rachel, Montréal P.Q.

Répression d'une révolte, au Pérou

Les insurgés s'étaient emparés du port de Callao et des vaisseaux de guerre — On ignore le nombre des morts et des blessés

Lima, Pérou, 5 (par Luis Peron, de l'A.P.) — Les troupes gouvernementales ont eu hier la maîtrise complète du port de Callao, après avoir maté une sanglante révolte de marins et de civils.

Les insurgés, qui s'étaient emparés de vaisseaux de guerre et des installations navales de Callao (port de Lima), ont ouvert les hostilités au début de la journée de dimanche. Tard dans la nuit, l'infanterie du gouvernement, avec l'aide de chars d'assaut et d'avions de combat, a chassé les rebelles de leurs fortresses et les a apparemment tous capturés.

On n'a pas encore le chiffre officiel des morts ou des participants de la révolte. Tout indique, cependant, que le nombre des morts et blessés est considérable. Un haut dignitaire de l'armée a dit qu'ils étaient si nombreux qu'il faudra probablement se servir de camions pour les transporter, les ambulances ne suffisant pas à la tâche.

Le gouvernement du président Jose Luis Bustamante Rivero a confirmé, dans un communiqué, sa déclaration que le parti Aprista, parti d'opposition, avait "inspiré et dirigé" la révolte. Le communiqué dit que plusieurs membres du parti, en armes, avaient été arrêtés.

Croisières d'hiver

Le capitaine R. A. Clarke, gérant général de Canadian National Steamships, annonce que durant la saison d'hiver, le *Canadian Challenger* et le *Canadian Cruiser* quitteront Halifax à destination de Nassau et de la Jamaïque. Au retour, les navires amarreront à Halifax ou à St-Jean, N.B.

Ces deux navires, qui peuvent accommoder 12 passagers de première avec cinq cabines doubles et deux cabines simples, effectueront des voyages de 18 jours.

Dans la circulaire qui annonce la saison d'hiver la compagnie dit que Nassau, la capitale des îles Bahama, offre plusieurs avantages comme station hivernale.

En Jamaïque, une des grandes Antilles anglaises, le climat est toujours tempéré et le visiteur peut y pratiquer tous les sports d'été.

"Le commodore Enrique Aguirre, de l'A.P." — Les troupes gouvernementales ont eu hier la maîtrise complète du port de Callao, après avoir maté une sanglante révolte de marins et de civils.

La rébellion a débuté vers trois heures du matin, quand quelque 40 civils, bien pourvus d'armes de la marine, attaquèrent un poste de police. Un escadron de policiers les mit en déroute.

Puis des marins et des civils s'emparèrent de l'Académie navale, l'arsenal naval, du fort Royal Phillip et de l'abattoir national. Le gouvernement déclara l'état de siège et envoya des troupes en force à Callao pour y renforcer la garnison.

Créditistes en congrès

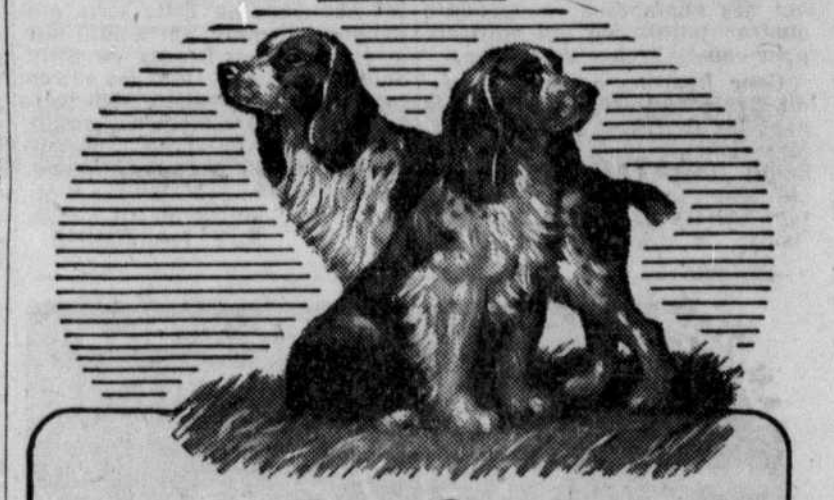
Québec, 5 (D.N.C.) — Le congrès des organisateurs de l'Union des électeurs de la ville de Québec et des comités environnants s'est terminé dimanche par une assemblée en la salle paroissiale de Saint-Malo. A cette occasion, M. Louis Even, fondateur et directeur général du mouvement, a prononcé un discours ayant pour titre: "Plaidoyer contre la guerre et la conscription", que l'Eglise elle-même ne peut aller contre la conscience des fidèles et qu'elle n'a pour mission que de les éclairer et les guider.

Si chacun est contre la conscription, elle n'aura pas lieu. C'est à nous catholiques de la province de Québec de combattre la guerre et la conscription.

Plusieurs autres orateurs ont aussi pris la parole: Me J.-Ernest Grégoire, M. Gérard Berlier, M. P.-E. Drolet, M. Joseph Gagné et M. Roland Corbail.

"LES FIANCES"

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, "Les Fiancés", de Manzoni.



Bons Compagnons
Old Chum a établi pour les tabacs à pipe un niveau de qualité qui est passé dans la tradition des fumeurs canadiens depuis plus de soixante ans. Old Chum se fume facilement, de façon uniforme. Vous savourez donc toute la saveur riche et moelleuse de ses tabacs parfaitement équilibrés. Offrez-vous du Old Chum aujourd'hui!

Le Tabac de Qualité
OLD CHUM
HACHE GROS. POUR LA PIPE — HACHE FIN POUR LES "ROULEUSES"

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enr.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HARBOR 6968 R.T. Armand

FLEURISTE

The House
FLEURISTE
Fondée 1881
MONTREAL

St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
Serres, 4509 Côte-des-Neiges
AT. 1125

IMPRIMEURS GRAVEURS

Téléphone: *Bélair 3381

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
430 est, rue Notre-Dame, Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE
Fabricants de meubles et matelas "BOYER"
Service de réparations
Estimés sur demande
3886 HENRI-JULIEN PL. 1112

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
R. SAINT-JEAN, propriétaire
446, Place Jacques-Cartier
MA. 9331

LAITERIE

CH. 6988 — 2399 Hôit. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. Patenaude, propriétaire

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2264
Mouleurs Cadres — Mirotre
Réparations de cadres et miroirs

ELECTRICIEN

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
J. K. MALOUF
ENTRETIEN — REPARATIONS
TU. 1637
6420, 25ème avenue, Rosemont

"OHÉ! LES GARS DE LA MARINE"

Vous irez loin dans la Marine. Du jour où vous vous inscrivez dans la Marine Royale du Canada, vous bénéficiez d'un entraînement qui peut mener jusqu'au grade d'officier. L'éducation y est pratique et vise avant tout à votre AVANCEMENT. Il ne vous en coûte que de l'ambition et de la bonne volonté. La Marine promet une carrière des plus attrayantes, une vie excitante, des voyages en pays étrangers. On partage la vie et la besogne de copains dont on a raison d'être fier. Le salaire est plus élevé que jamais... avec 30 jours de vacances payées chaque année. Vous avez droit à une pension généreuse qui vous sera versée au moment où vous serez encore assez jeune pour en tirer un bon parti. La carrière en vaut la peine.

La Marine Royale Canadienne

Renseignez-vous dès maintenant auprès de l'Officier-recruteur, Marine Royale du Canada, Ottawa, ou auprès de

H. M. S. Donnacona, 1475, rue Drummond, Montréal

L'OFFICIER INSTRUCTEUR, surnommé le "Prof" dans la Marine, il a pour tâche expresse de préparer à l'avancement. C'est un pédagogue averti qui connaît au surplus les besoins et les problèmes des marins. Il met le jeune marin sur la voie de la promotion. C'est le meilleur ami du jeune qui rêve d'un avenir dans la Marine. Tout le monde l'estime; partout où vous le trouvez à l'œuvre, c'est en compagnie de jeunes qui vont loin dans la Marine.

A mon avis...

Les Indiens de Cleveland viennent de remporter le championnat de la ligue américaine de baseball mais non sans avoir rencontré une forte opposition de la part des Yankees de New-York et particulièrement des Red Sox de Boston car ce n'est qu'après avoir joué une partie supplémentaire que le club de Lou Boudreau a pu s'assurer les honneurs de la saison 1946 et mériter sa participation à la grande classique du sport national américain, la Série Mondiale.

La lutte au championnat du circuit Will Harridge pour la saison qui vient de se terminer fut la plus contestée encore vue dans cette ligue majeure et nombreux étaient les experts qui craignaient pour les chances des Red Sox de Boston car ce n'est qu'après avoir joué une partie supplémentaire que le club de Lou Boudreau a pu s'assurer les honneurs de la saison 1946 et mériter sa participation à la grande classique du sport national américain, la Série Mondiale.

Peu nombreux étaient les connaisseurs qui avaient prédit le championnat au club Cleveland car la très grande majorité s'attendait à voir les Red Sox de Boston ou les Yankees de Bucky Harris remporter les honneurs et un certain nombre était d'avis que les Athletics de Connie Mack avaient une chance de remporter la palme mais Lou Boudreau a su sages direction il a donné à la ville de Cleveland son premier championnat depuis 1920 alors que Tris Speaker était le pilote des Indiens. Lors de sa première victoire dans l'histoire de la ligue américaine les Indiens avaient gagné 98 parties et subi 56 échecs et ils remportèrent les honneurs de la série mondiale contre les Dodgers de Brooklyn en triomphant cinq fois et perdant deux parties.

Tous les joueurs doivent être félicités pour leur belle tenue au cours de la saison régulière qui vient de prendre fin mais une mention toute spéciale doit être faite de leur exploit d'hier alors qu'ils avaient à lutter contre un adversaire plus expérimenté que Boudreau et qu'ils avaient à craindre les coups de bâton de Ted Williams et de Doerr, mais sous l'inspiration de leur pilote, les Indiens se sont montrés fiers et ils ont prouvé qu'ils étaient devenus des joueurs sérieux aspirants au championnat mondial.

Les joueurs se sont bien comportés mais il convient d'ajouter que les Indiens dans la partie décisive d'hier et au cours de la saison régulière ont été exceptionnels et qu'ils ont prouvé qu'ils étaient devenus des joueurs sérieux aspirants au championnat mondial.

Les joueurs se sont bien comportés mais il convient d'ajouter que les Indiens dans la partie décisive d'hier et au cours de la saison régulière ont été exceptionnels et qu'ils ont prouvé qu'ils étaient devenus des joueurs sérieux aspirants au championnat mondial.

Keltner a aussi brillé par son jeu au bâton car il a obtenu trois coups sûrs dont un de ces coups était pour un quatre-but et dans cette joute, le troisième but des champions a produit quatre points, ce qui suffisait pour causer l'échec du Boston.

Gene Bearden a reçu le crédit de la victoire d'hier en tenant les Red Sox à cinq coups sûrs, dont un coup de circuit de Bobby Doerr à la sixième manche alors qu'il y avait un coureur sur les buts mais Ted Williams, le frappeur redouté de

GROS & DÉTAIL
VENTE & SERVICE
ELECTRIQUES
MOTEURS
Jeo Daigneault
4350 rue Papineau, Montréal

Les Indiens de Lou Boudreau sont champions

LA PREMIERE JOUTE AURA LIEU DEMAIN

LES INDIENS DE CLEVELAND AURONT A JOUER LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE MONDIALE SUR LE TERRAIN DES BRAVES, A BOSTON — JOHNNY SAIN AU MONTICULE

Boston, 5. — C'est demain que s'ouvrira la grande classique du baseball de 1946 alors que les Indiens de Cleveland, qui viennent de s'assurer le championnat de la ligue américaine en triomphant des Red Sox de Boston par le compte de 8 à 3 dans une joute décisive, en viendront aux prises avec les Braves de Boston, les nouveaux champions du circuit Ford C. Frick. Cette joute initiale commencera à 1 h. et elle promet d'être un intéressant duel de lanceurs.

Johnny Sain, qui a enregistré 24 victoires au cours de la saison, sera le choix du gérant Billy Southworth pour être opposé à l'artilleur droitier des Braves de la Nationale.

Il semble fort probable que le pilote des Indiens aura recours à Bob Feller ou Bob Lemon car au cours de la joute d'hier, ces deux lanceurs ont été tenus à se rechauffer dans le "bullpen" et cela afin d'être en mesure de relever Bearden si celui-ci avait donné des signes de faiblesse et pour se préparer en vue de la joute de demain si Gene Bearden réussissait à tenir ses adversaires en échec.

Bob Feller a gagné 19 parties au cours de la saison qui vient de prendre fin dans l'Amérique et Lemon a mis 20 victoires à son crédit dans les séries du circuit Harridge et tous deux sont prêts pour affronter les porteurs de la Nationale.

Hier la plupart des joueurs de Braves ont assisté à la joute qui décidait des honneurs de l'Amérique et Billy Southworth et ses assistants ont surveillé la tenue de chaque joueur du Cleveland afin de connaître les faiblesses de ceux-ci et il n'a pas hésité à nommer Sain comme le lanceur débutant et il croit que John aura raison des meilleurs frappeurs du club visiteur.

BUCKY HARRIS A DEMISIONNE

New-York, 5. — Les Yankees de New-York s'assurent les services d'un nouveau gérant pour la saison 1947 car hier le président Dan Topping a annoncé que Bucky Harris, qui eut la direction du club new-yorkais au cours des séries de 1946, a offert sa démission comme pilote du club et qu'elle a été acceptée par le bureau de direction.

On ne sait pas présentement quels sont les plans de Harris. La rumeur veut qu'il se joigne aux Tigres de Detroit. Il obtiendrait un poste dans l'exécutif de cette équipe.

Harris a déclaré qu'il laissait les Yankees en excellents termes avec la direction. Il a débuté sa carrière comme joueur avec les Sénateurs de Washington en 1924. Il était le troisième homme à diriger les Yankees depuis que McCarthy a quitté le club. Harris est âgé de 51 ans.

Les joueurs du Cleveland triomphent des Red Sox de Boston par 8 à 3

Le joueur-gérant Lou Boudreau a frappé deux coups de circuit et deux simples pour contribuer à la victoire de ses protégés — Gene Bearden tient les Bostonais à cinq coups sûrs — Deux autres coups de quatre buts

CLEVELAND	ab	p	cs	r	a
Mitchell, cs	5	0	1	1	0
Clark, 1b	2	0	0	5	0
Robinson, 1b	2	1	1	9	0
Boudreau, 2c	4	3	4	3	5
Gordon, 2c	4	1	1	2	3
Keltner, 3b	5	1	3	0	6
Doby, ac	5	1	2	1	0
Kennedy, ed	2	0	0	0	0
Hegan, r	3	1	0	6	1
Bearden, l	3	0	1	0	2
Totaux	35	8	13	27	17

BOSTON	ab	p	cs	r	a
DiMaggio, ce	4	0	1	3	0
Pecky, 3b	4	0	1	3	0
Williams, cg	4	1	1	3	0
Stephens, ac	4	0	1	2	4
Doerr, 2b	4	1	1	5	2
Spence, cd	1	0	0	1	0
zzHitchcock	0	0	0	0	0
zzWright	0	0	0	0	0
Goodman, lb	3	0	0	7	1
Tebbetts, r	4	0	1	3	1
Galehouse, l	0	0	0	0	1
Kinder, l	2	0	0	0	1
Totaux	30	3	5	27	13

z—Frappa pour Spencer à la 9e manche.

zz—Courut pour Hitchcock à la 9e manche.

CLEVELAND	ab	p	cs	r	a
Mitchell, cs	5	0	1	1	0
Clark, 1b	2	0	0	5	0
Robinson, 1b	2	1	1	9	0
Boudreau, 2c	4	3	4	3	5
Gordon, 2c	4	1	1	2	3
Keltner, 3b	5	1	3	0	6
Doby, ac	5	1	2	1	0
Kennedy, ed	2	0	0	0	0
Hegan, r	3	1	0	6	1
Bearden, l	3	0	1	0	2
Totaux	35	8	13	27	17

BOSTON	ab	p	cs	r	a
DiMaggio, ce	4	0	1	3	0
Pecky, 3b	4	0	1	3	0
Williams, cg	4	1	1	3	0
Stephens, ac	4	0	1	2	4
Doerr, 2b	4	1	1	5	2
Spence, cd	1	0	0	1	0
zzHitchcock	0	0	0	0	0
zzWright	0	0	0	0	0
Goodman, lb	3	0	0	7	1
Tebbetts, r	4	0	1	3	1
Galehouse, l	0	0	0	0	1
Kinder, l	2	0	0	0	1
Totaux	30	3	5	27	13

z—Frappa pour Spencer à la 9e manche.

zz—Courut pour Hitchcock à la 9e manche.

D. Newcombe débutera contre le club St-Paul

Le fameux artilleur de couleur des Royaux de Montréal sera au monticule dans la première partie de la petite série mondiale — Banta demain

C'est ce soir, à St-Paul, qu'aura lieu la première partie de la petite Série mondiale pour les circuits mineurs alors que les Royaux du gérant Clay Hopper en viendront aux prises avec les Saints de Walter Alston et du gérant général, Mal Jones. Cette série sera de quatre dans sept et les 3 premières rencontres seront disputées sur le terrain des représentants de l'Association américaine pendant que les autres parties auront lieu au stade de l'avenue Delormier, à Montréal, à compter de samedi prochain, à moins que la mauvaise température n'intervienne.

Clay Hopper, pilote des Royaux, a décidé que Don Newcombe, son lanceur de couleur, serait envoyé au monticule ce soir pour tenter d'arrêter les frappeurs du St-Paul, dont Earl Naylor et John Jorgensen, deux ex-étoiles des Royaux.

Les Royaux sont favorisés pour décrocher les honneurs de la série et sont considérés à juste titre comme l'un des meilleurs clubs dans le baseball mineur, depuis plusieurs saisons. Newcombe a été le meilleur lanceur de l'Internationale au cours de la saison et depuis le début des éliminatoires, il a été le pivot des Royaux au monticule.

S. Musial est réengagé pour 2 autres saisons

Saint-Louis, 5. — Stan Musial, qui vient de remporter les honneurs de la saison 1946 comme le meilleur frappeur des ligues majeures de baseball, portera de nouveau les couleurs des Cardinals de Saint-Louis pour les deux prochaines années car hier la direction du club local, de la Ligue Nationale, a annoncé que ce gros canon a accepté l'offre du président et qu'il a signé un contrat pour deux autres années, pour un salaire qui est, croit-on, supérieur à celui jamais payé par le club.

Musial est venu à une entente après une conférence de 15 minutes avec Bob Hannagan, président des Cardinals, aux bureaux du club. Bien que ni l'un ni l'autre n'ait voulu dévoiler les termes du contrat, on a rapporté que son salaire était de \$100,000 pour les deux saisons.

Musial connaît la meilleure saison de sa carrière de 7 années dans les majeures en 1946. Sa moyenne de .376 au bâton, la meilleure des deux ligues, fut la plus fameuse de la ligue Nationale depuis qu'Arky Vaughan remporta le championnat avec le Pittsburgh en 1935.

LOUEZ UNE AUTO
En toute occasion, adressez-vous à l'un des membres de l'Association du Drive Yourself du Québec Inc.

LISTE PARTIELLE DES MEMBRES	
LAUZON DRIVE YOURSELF LIMITEE 4001 BERRI Tél. : PL. 1122	LADOUCEUR DRIVE YOURSELF LIMITEE 5120 FABRE Tél. : AM. 0311
EDDY'S DRIVE-UR-SELF LIMITEE 5569 ST-LAURENT Tél. : DO. 1102	LASALLE DRIVE YOURSELF INC. 7229 LAJUNESSE Tél. : DO. 0570
JOBDON DRIVE YOURSELF LIMITEE 65, 1ère AVE, QUEBEC Tél. : 4-2200	

Le Canadien a joué hier dans la ville de Regina

Les Blancs, pilotés par Dick Irvin, ont eu raison des Rouges, hier soir, par le compte de 7 à 3 — Deux buts pour Pit Morin — Maurice Richard, son frère Jacques et Elmer Lach ont compté pour les perdants

Regina, 5 (C.P.). — Les blancs ont défait les rouges par 7 à 3 ici hier soir lors d'une seconde exhibition disputée dans l'ouest canadien par les joueurs de Dick Irvin, les Canadiens de Montréal. Une foule de près de 3,000 personnes a vu les habitants à l'œuvre et a semblé apprécier à un haut point le jeu fourni par les professionnels.

Le diminutif Pit Morin fut le meilleur compte des blancs avec deux buts tandis que les trois membres de la seconde ligne probable des Habitants pour la saison à venir, Billy Reay, Joe Carveth et Normand Dussault, comptèrent chacun une fois. Gerry Plamondon compta l'autre but des vainqueurs. Pour les rouges, Maurice Richard, Elmer Lach et Jacques Richard furent les compteurs.

Les blancs dominèrent facilement durant la majeure partie de la joute mais malgré tout cela, n'eût été du travail souvent sensationnel de Gerry McNeil dans leurs filets, le compte n'aurait pas été le même. Gerry bloqua pas moins de quatre ou cinq lancers qui semblèrent devoir être des buts certains. Normand Dussault et Jacques Richard impressionnèrent tout spécialement par leur beau jeu.

La joute fut plutôt lente durant la période initiale, mais elle devint rapide et plutôt rude dans les deux derniers engagements, ce qui plut immensément à la foule présente. Les deux mêmes clubs se reprendront ici à Regina au Queen City Gardens mercredi soir. Ce soir, mardi, les Habitants joueront à Moose-Jaw, petite ville située à une quarantaine de miles de Regina. Après la joute de mercredi soir, à Regina, les Canadiens retourneront à Winnipeg pour une seconde joute, jeudi soir, puis ce sera le retour vers Montréal après un arrêt à Port-Arthur où les Canadiens joueront samedi soir. Normand Dussault et Jacques Richard ont joué leur 8e joute en 13 jours.

Bill Durnan, blessé à Winnipeg vendredi dernier dans une pratique a repris son poste dans les

LES DEUX CLUBS SONT EGALIS

Cornwall, 5. — Le club de crose senior de Cornwall a égalisé les chances de la série finale pour le championnat de l'est du pays alors qu'il a disposé du Hamilton au compte de 14 à 12 hier. Le Hamilton a vaincu la première partie à Lachine. Il est fort probable que la partie décisive soit disputée à Cornwall également. Le vainqueur rencontrera ensuite les champions de l'ouest dans la grande finale pour le championnat du pays.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se procurer nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. Marquette 2353-2354

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A. A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A. Léon Gossé, C.A. J.-F. Maréchal, C.A. Louis J. Bédard, C.A. J.-L. Bouchard, C.A. Jacques Angers, C.A. Dollard Huot, C.A. Alb. Gagné, C.A. Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A. Guy J. Lach, C.A. Percy Auger, C.A. E. Bourgeois, C.A. Roger Roy, C.A.
Montréal Québec Rouyn

AVOCAT
Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87, rue St-Jacques
Tél. Harbord 2241

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A. CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, M.A. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN-VIAU, C.A. H.-LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
F'rontenac 525 516 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS
R.A. 5544
J.-A. MESSIER, O.P.
OPTOMETRISTE
Spécialité : Examen de la vue — Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767, Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux Réparation de lunettes Service postal
Léo-Paul Trottier, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est, av. Mont-Royal — FR. 1458

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Marion, J.-Alfred Bastien
761, rue St-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5999

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A. GÉRARD HURTUBISE, C.A. MAURICE RICHARD, C.A. GEORGE-R. MARTIN, C.A. MARCEL BISSON, C.A.
60, St-Jacques Montréal
Téléphones : RA. 9562 — HA. 8739

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Marion, J.-Alfred Bastien
761, rue St-Catherine
MONTREAL

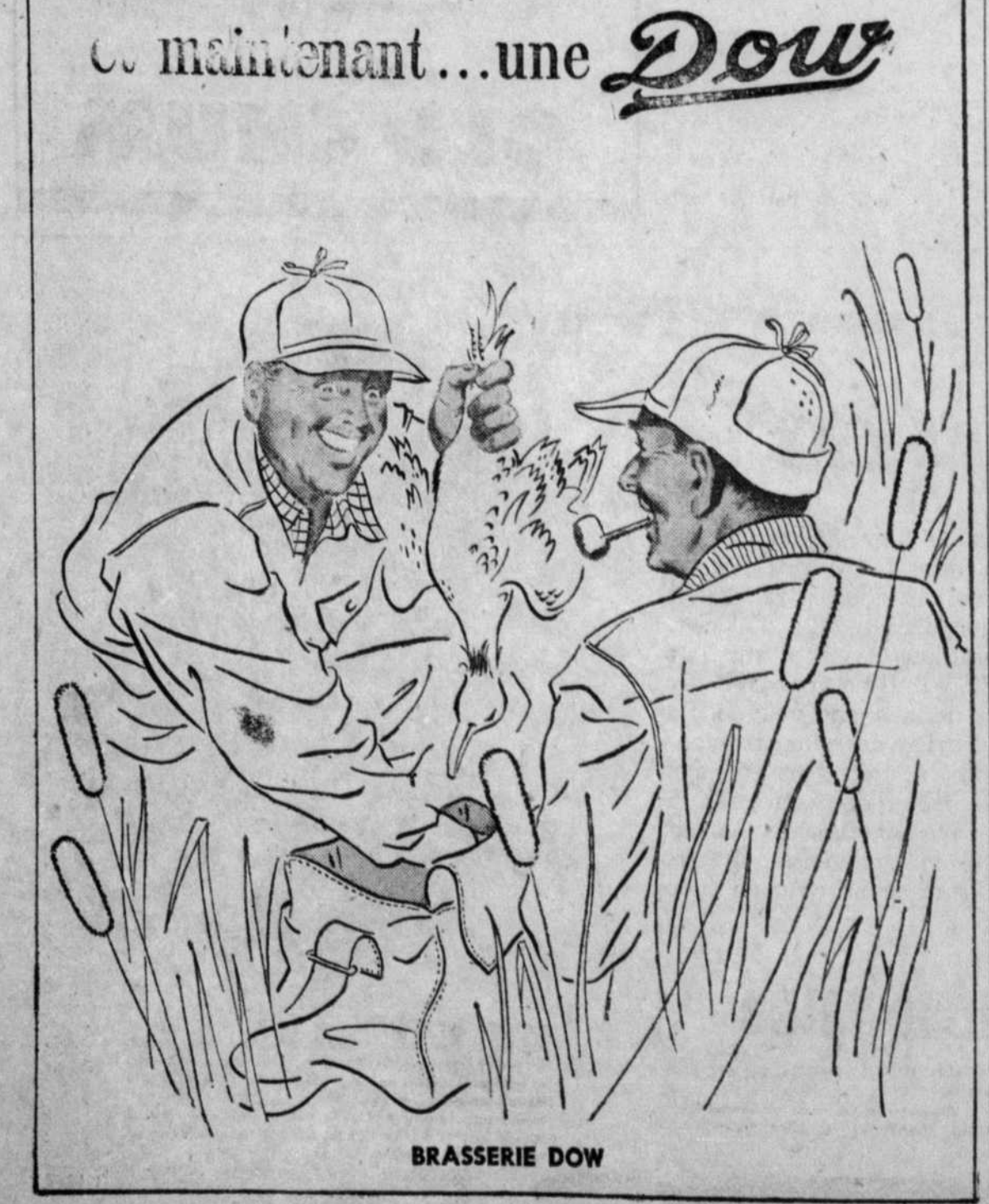
COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5999

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A. GÉRARD HURTUBISE, C.A. MAURICE RICHARD, C.A. GEORGE-R. MARTIN, C.A. MARCEL BISSON, C.A.
60, St-Jacques Montréal
Téléphones : RA. 9562 — HA. 8739

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

maintenant... une DOW



BRASSERIE DOW

LES LACORDAIRE A MONTREAL

De Bernonville et sa fille étaient tuberculeux en janvier

Les avocats du gouvernement présentent trois experts médicaux — L'un d'eux échenille les témoignages médicaux de la partie adverse

L'affaire de Bernonville s'est compliquée, hier après-midi, du fait que trois médecins appelés à témoigner par les avocats du gouvernement fédéral ont contredit les témoignages médicaux présentés par la partie adverse la semaine dernière. L'un d'eux a même échenillé les témoignages de ses confrères de toutes les erreurs ou omissions qu'il y pouvait trouver.

Les Drs Choletre, Tremblay et Guimond avaient déclaré, mercredi dernier, que M. de Bernonville et sa fille Catherine ne souffraient pas de tuberculose, en septembre 1948, et qu'en conséquence il était très peu probable qu'ils en souffrissent en janvier 1948, date de leur examen à l'immigration. Au contraire, les témoins d'opposition ont affirmé la présence de lésions tuberculeuses actives chez les mêmes personnes en janvier 1948.

Ces témoins sont les Drs Philippe Landry, de Longueuil, officier médical de la Ligue antituberculeuse de Montréal; Ivan Dupuis, de Montréal, examinateur des immigrants au ministère de la Santé nationale; et Paul Boudrias, chef du service de radiologie à l'hôpital Notre-Dame.

Le Dr Landry

Le témoin a pris une radiographie de Mlle Catherine Benoit (de Bernonville) le 26 juillet 1947, et une autre radiographie de la même personne le 23 janvier 1948. L'impression radiologique est que la personne en question souffre de tuberculose. Le même médecin a examiné aux Rayons-X M. de Bernonville, le 17 janvier 1948. Sa conclusion: "probablement évolutif". Il déclare avoir envoyé les deux plaques au Dr Dupuis, au ministère de la Santé nationale.

Me Guy Favreau, avocat du gouvernement, demande: "Est-ce qu'en règle générale la tuberculose est considérée comme une maladie contagieuse?"

Le Dr Landry répond affirmativement.

Le Dr Dupuis

Le témoin déclare avoir examiné M. de Bernonville, son épouse et ses trois filles, les 19 et 20 janvier 1948. Les examens, remplissent toutes les conditions médicales d'"acceptabilité" au Canada.

Pour ce qui est de M. de Bernonville lui-même, le Dr Dupuis l'a examiné entre le 19 et le 30 janvier 1948. Cet examen com-

portait un questionnaire sur les antécédents personnels et familiaux, et l'examen proprement dit. Le témoin conclut à la présence, chez M. de Bernonville, de lésions tuberculeuses récentes et actives.

Pour confirmer son sentiment, il envoya alors le sujet chez le Dr Everett Cruickshank, consultant en radiologie pulmonaire du ministère fédéral de la Santé. Celui-ci, après avoir fait une tomographie, se déclara en droit de conclure à la présence d'une "lobectomie tuberculeuse". M. de Bernonville souffrirait donc de tuberculose active, dangereuse pour lui et pour son entourage.

Considérant alors, dit le témoin, que le compte était un homme de 50 ans, infirme du bras droit, souffrant de tuberculose que j'ai raison de croire active, qu'il déclare être militaire de carrière et par conséquent sans métier ou profession, qu'il a dans sa famille trois personnes atteintes de tuberculose, il m'est médicalement et moralement défendu de considérer M. de Bernonville comme non préjudiciable à la Santé publique.

A noter que le médecin avait demandé au compte des analyses de crachats, de sécrétions gastriques, etc., et que ces analyses ne lui ont jamais été fournies, pour des raisons qui lui sont inconnues.

Mlle de Bernonville

Le Dr Dupuis a examiné Mlle Catherine de Bernonville entre le 19 et le 30 janvier 1948. Il affirme qu'un "diagnostic clinique d'affection pulmonaire s'imposait d'emblée", surtout si on tient compte de l'état du père. Il lui a demandé une radiographie et des analyses, mais il n'a rien eu. Son verdict: "Tuberculose pulmonaire bilatérale modérément avancée et active."

Me Favreau soumet alors le témoin à une série de questions qui ont pour but de prouver la légitimité de cet examen et, par conséquent, des conclusions que le Dr Dupuis en a tirées. Celui-ci est à lire un article de revue médicale quand Me Dorion proteste de l'inutilité de cette lecture. Suit une prise de bec dans laquelle intervient le juge Cousineau: "On n'a pas besoin de ça. Ça n'ajoute rien à la cause." Il est évidemment impatient. Le médecin continue sa lecture, le juge l'interrompt. Il suggère à Me Favreau de demander au témoin pourquoi il n'a pas obligé les intimés à fournir les analyses demandées.

Le Dr Brodeur

Le troisième témoin de l'après-midi est du service de radiologie à l'hôpital Notre-Dame. Il a examiné, juste avant de témoigner et durant quelques minutes seulement, trois plaques radiographiques, dont l'une est de M. de Bernonville et les deux autres de sa fille Catherine.

Ses conclusions renforcent en tous points celles du Dr Dupuis.

A la fin de ses explications, Me Dorion lui demande: "Pouvez-vous affirmer en toute sûreté, après le seul examen de la plaque que le sujet souffre de tuberculose active?"

Le témoin articule nettement: "Du point de vue radiologique, oui."

Une contradiction?

Le Dr Jutras a déjà été appelé à témoigner par la défense, la semaine dernière, et il a déclaré qu'un simple examen radiographique ne pouvait déterminer avec certitude la présence de lésions tuberculeuses actives. Or, voici que les avocats du gouvernement le font venir pour opposer à cette affirmation un article que le Dr Jutras lui-même écrivait vers 1930, et où il disait que tout instituteur déclaré tuberculeux par l'examen radiologique devait être destitué.

Me Dorion: "C'est hors de question. Une association, une classe peut bien avoir ses règlements particuliers. Nous en sommes ici aux règlements de l'immigration!"

Le Dr Jutras, lui, se contente de réitérer son affirmation de la semaine dernière.

A Me Bourdon, qui le questionne sur la valeur de la tomographie, effectuée sur M. de Bernonville, le Dr Jutras répond qu'elle n'est, en somme, que le complément de la radiographie.

La démolition...

Le Dr Dupuis revient dans la boîte pour faire part de quelques observations sur les témoignages médicaux présentés par les procureurs de M. de Bernonville la semaine dernière. Il relève "quelques omissions" dans le témoignage du Dr Choletre. Ses rapports de laboratoire, dit-il, ne comportent ni culture, ni inoculation, de sorte qu'ils ne peuvent pas être concluants.

"Une augmentation des loyers s'impose"

Congrès des propriétaires — Le rapport du président

Joliette, 5. — La levée soudaine de la régie des loyers comporterait de graves ennuis, mais il reste qu'une "augmentation immédiate des loyers s'impose", selon M. Eugène Thérien, gérant du service des immeubles au Trust général du Canada, confère hier soir, au château Windsor, la première journée du congrès annuel de l'Union des ligues de propriétaires de la province.

Ces assises, ayant pour thème: "Propriétaires, reprenons nos droits", se termineront ce soir par un grand banquet, dont l'hôte d'honneur sera l'hon. Maurice Duplessis.

Les délégués, au nombre de 200 et représentant quelque 28 ligues de propriétaires ont entendu, au cours de la séance d'ouverture, hier matin, les rapports du président sortant de charge, M. A. H. Tremblay, et du trésorier, M. Paul Dansereau, et se sont formés en comités pour étudier quatre questions de première importance pour le propriétaire: la régie des loyers, les finances scolaires, les taxes municipales et la crise du logement.

La régie des loyers est la seule inchangée

"Le droit de propriété est le fruit de l'intelligence et de la volonté, a déclaré M. Thérien. C'est une prérogative absolue de l'homme en qui il trouve son principe et les juristes de tous les pays sont d'accord pour définir la propriété comme le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue."

"Les immeubles, comme tous les autres biens, enchaînent le spécialiste en immobilier, sont assujettis à ce droit de propriété et ceux qui les possèdent devraient avoir le privilège d'en retirer tous les revenus possibles. "La guerre est terminée depuis plus de trois ans et les propriétaires souffrent encore de la législation qui les prive du droit de jouir de leurs immeubles. La presque totalité des contrôles ont été levés les uns après les autres, tous à l'exception des loyers ont été modifiés de manière à permettre à ceux qui étaient affectés de bénéficier d'une majoration correspondant à l'augmentation générale du coût de la vie."

La loi provinciale de l'habitation

"La situation qui subsiste actuellement au point de vue logements est si sérieuse, surtout dans les grandes villes et spécialement à Montréal, que le relâchement complet serait susceptible de causer des embarras inquiétants; cependant, une augmentation immédiate des loyers s'impose."

Le conférencier se propose

Est-ce un miracle?

Les Trois-Rivières, 5 (D.N.C.) — M. Lucien Dumont, âgé de 27 ans, domicilié à Grand-Mère, vient de faire connaître au public une faveur extraordinaire attribuable à la Vierge du Cap. Le 15 août dernier, il fut subitement guéri d'une pénible blessure qu'il s'était infligée au genou, lors d'un accident d'auto précédent. Son genou, complètement ankylosé depuis le 20 juillet, jour de l'accident, redevenait soudain normal, vers 7 h. 30 du matin, le jour de la fête de l'Assomption. Depuis il est absolument remis et travaille comme avant son accident. Il nous a lui-même raconté l'accident d'auto qui, le 20 juillet, lui fracturait deux vertèbres lombaires et la rotule du genou droit, ainsi que trois côtes déplacées. La veille du 15 août, il ne pouvait pas plier son genou et le médecin de l'hôpital Ste-Thérèse devait, quelques jours plus tard, le conduire chez un spécialiste pour faire ouvrir le genou considérablement enflé. A l'heure de la messe, le dimanche, 15 août, il descendit de son lit pour se rendre à la chapelle de l'hôpital. L'enflure disparut immédiatement et M. Dumont put quitter l'hôpital, une semaine plus tard, complètement remis de ses blessures.

LE MONDE OUVRIER

La Fraternité et le vote pris à la compagnie des Tramways

Le devoir de la Commission des relations ouvrières

M. J.-Eucher Corbeil, président général de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer et autres transports, division du Tramway, a déclaré hier dans un communiqué à la presse, qu'à la suite du vote pris vendredi dernier parmi les ouvriers des employés de la Compagnie des Tramways de Montréal, la "Commission des relations ouvrières" a maintenant la responsabilité de décider, si avec une si petite majorité, elle doit accrédi-ter les chauffeurs d'autobus en une union négociatrice."

M. Corbeil avait tout d'abord expliqué que des 5,045 employés de la compagnie qui ont exercé leur droit de vote, 589 seulement avaient voté contre la Fraternité. Il soutient d'après ses chiffres, que seulement 57 pour cent des chauffeurs d'autobus ont voté en faveur de l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus Inc., union dirigée par M. Paul-Emile Marquette.

Eviter les conflits de prédition

M. Corbeil dit aussi que "la Commission des relations ouvrières a, outre le devoir de protéger les minorités et d'accéder à leurs désirs, celui encore plus grand d'interpréter la Loi des relations ouvrières de la province de Québec et de voir à son application, afin de promouvoir et d'établir de bonnes et solides relations entre employeurs et employés, dans le but d'éliminer toutes disputes ou frictions et, par dessus tout, de ne laisser aucun sujet à dispute juridictionnelle entre employés."

Le public de Montréal, dit encore M. Corbeil, est parfaitement au courant que des disputes juridictionnelles entre unions rivales furent la cause de la pre-

mière interruption du service de transport public dans cette ville. La proclamation de la Loi des relations ouvrières de Québec avait pour but primordial d'abolir les causes de telles disputes et de les prévenir.

Enfin, M. Corbeil termine en disant que c'est maintenant la responsabilité de la Commission des relations ouvrières de déterminer si elle doit, après un tel vote, établir deux unions rivales parmi les employés de la Compagnie des Tramways de Montréal avec les conséquences que cela amènerait, en accédant au désir d'une minorité dissidente, comprenant 8 pour cent des employés en éliminant toute cause d'antagonisme. Ceci est la tâche qui incombe à la Commission des relations ouvrières et à elle seule, dit M. Corbeil.

Le président a ajouté que la Fraternité continuera, comme par le passé, à pourvoir aux saines relations ouvrières en protégeant les intérêts de ses membres et en s'acquittant de ses devoirs envers tous.

BOSTON
Série mondiale
BASEBALL
\$29.50
Transports — Hôtels — Tours de ville — Attractions
TOURISTAIDE, INC.
Chambre 5, Hôtel Windsor, Mtl
Blair 6927

Lunettes,
verres ophtalmiques
Examen de la vue
ALBANY PHILIE O.D.
ASSISTÉ D'OPTOMETRISTES
ET OPTICIENS DIPLOMÉS
BUREAU CHEZ
Dupuis Frères
MONTREAL

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Radios-phonographes automatiques "Northern Electric 7105"

Voyez ce prix remarquablement bas —

Prix ordinaire 329.00.

PRIX DE VENTE

\$129.

ECONOMIE DE 100.00

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

RICHE CABINET EN NOYER MI-FONCE

Ondes longues, ondes courtes, 7 lampes — courant alternatif — puissant haut-parleur de 14". Partie phonographe automatique jouant les disques de 10 ou de 12 pouces successivement.

GARANTIE de 90 JOURS sur toutes les pièces de ces radios NORTHERN ELECTRIC. Garantie DUPUIS — satisfaction ou argent remis.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président — A. J. DUGAL, p. et ger. gen.

DEMONSTRATION AU RAYON
DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Quelle sera demain la solution des problèmes de circulation?



CES GRANDES routes plus larges et plus sûres — aujourd'hui si importantes au progrès — seront à l'avenir des nécessités encore plus pressantes.

On verra augmenter chaque année la quantité de denrées pour nos marchés... de matériaux pour l'expansion de nos industries... le nombre des voyageurs entre nos villes croissantes... et, probablement, le nombre des touristes.

Pour prendre soin de cette circulation accrue, le Canada disposera d'un plus grand nombre de ces autostrades modernes — construites avec l'assistance des dollars de l'assurance-vie. Car les compagnies d'assurance-vie placent, pour le compte des détenteurs de polices, de vastes sommes dans les obligations provinciales qui financent la construction de routes nouvelles.

C'est là une des nombreuses manières dont une partie de chaque dollar que vous versez sous forme de prime d'assurance est placée pour contribuer au développement d'industries et de travaux publics d'un océan à l'autre.

L'Assurance-vie vous sert donc de deux manières. Elle vous offre une protection financière, à vous et à votre famille, et elle contribue à faire du Canada un pays où il fait bon vivre.

Un message des compagnies d'assurance-vie au Canada et de leurs agents.

Tout bon citoyen doit posséder de **L'ASSURANCE-VIE**

LR-589F